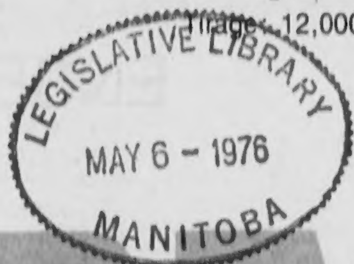
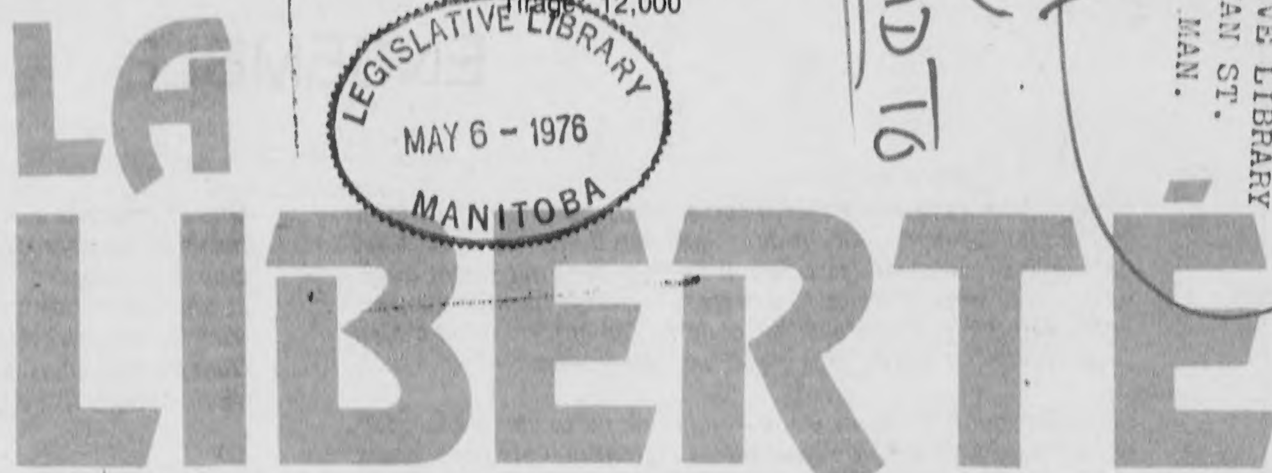
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000





15¢ Vol. 64 No 5 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 5 MAI 1976

SAINT-NORBERT: L'ATTENTE

Il faudra attendre entre deux semaines et trois mois avant de connaître le jugement de la Cour d'Appel du Manitoba concernant la décision prise au mois de janvier par le juge Keith d'ordonner le transfert dans la division scolaire de Fort Garry de certains territoires appartenant à la Division Scolaire de la Rivière-Seine.

Si ce jugement du juge Keith devait être maintenu par la Cour d'Appel, il remettrait en question la construction d'une école française à Saint-Norbert telle que décidée — à l'unanimité — par les commissaires de la Rivière-Seine le 15 décembre dernier. Les territoires affectés par la décision du juge Keith constituent en effet, au sud de l'autoroute du périmètre, une bande de terrain de 16 milles carrés comprenant en particulier les communautés de Saint-Norbert et du Parc Lasalle.

Les avocats des deux parties ont développé vendredi devant la cour d'Appel, une cour de 5 juges — dont le juge Alfred Monnin — présidée par le juge Samuel Freedman, des arguments qu'ils avaient déjà fait valoir devant le Juge Keith.

Les parents demandant le transfert — représentés par Me Vaughan Baird — avaient alors fait part de leur mécontentement à l'égard des membres de la Commission Scolaire de la Rivière-Seine. Ils s'étaient en particulier élevés contre la décision de ceux-ci de bâtir une école française séparée à Saint-Norbert — agent de ségrégation, disent-ils — et contre les tergiversations qui avaient précédé la finalisation de cette décision. Plus généralement, ils avaient soutenu que les intérêts de leurs enfants seraient mieux servis par la division de Fort Garry, estimant qu'une communauté urbaine telle que Parc Lasalle devait dépendre d'une division scolaire urbaine telle que Fort Garry et non d'une division scolaire rurale telle que celle de la Rivière-Seine.

A cela, l'avocat de la division scolaire de la Rivière-Seine, Me Laurent Roy, avait répliqué — et il l'a répété vendredi — que le transfert réclamé par certains parents porterait un coup fatal à la division de la Seine. Ce transfert priverait en

(SUITE, PAGE 20)

Voir, page 3, la seconde partie du texte de Jean Lesieur — observateur de l'extérieur — sur la nécessité de l'école française pour les Franco-Manitobains, qui a essayé de se mettre dans la peau de quelqu'un qui s'efforcerait de convaincre ses compatriotes franco-manitobains qu'ils doivent se battre pour l'école française, qui essaierait de leur expliquer ce qu'est une telle école, ce que son existence pourrait signifier.

Nous sommes heureux de souligner le fait que la première tranche de ce texte, intitulée "D'hier à aujourd'hui", a valu à son auteur des félicitations de nombreux lecteurs de LA LIBERTÉ.

Voyez donc la deuxième tranche, page 3. . .

Regard sur les Franco-Manitobains

par JEAN LESIEUR

Voici une adaptation d'un texte de Jean Lesieur, publié il y a quelques mois dans le quotidien montréalais LA PRESSE, qui ne manquera certainement pas d'intéresser nos lecteurs.

Vu du Manitoba, le rêve du Premier ministre Trudeau et de ceux qui veulent faire du Canada un pays bilingue aux facettes culturelles multiples apparaît exactement comme cela: un beau rêve.

Les chiffres ne mentent pas. Selon le dernier recensement effectué au Canada, quelque 86,510 personnes — sur un million d'habitants dans la province — se considèrent comme faisant partie du groupe ethnique français au Manitoba. Moins de 40,000 d'entre elles utilisent le français à la maison. Et en trente ans, le pourcentage des Franco-Manitobains qui ne savent que l'anglais a presque triplé.

C'est sans doute au clergé que les francophones doivent d'exister encore au Manitoba. Depuis le début du siècle, l'idée de la lutte pour "la survivance" a été assumée religieusement, culturellement, socialement par l'Eglise et par l'élite formée dans les collèges classiques privés des Jésuites, des Oblats ou des religieuses.

"La langue gardienne de la foi", tel fut pendant longtemps le refrain que l'on entendit partout au Canada français.

Mais le clergé lui-même s'anglicise aujourd'hui dans l'Ouest pour garder ses fidèles, et le passage assez brutal d'une société théocratique et rurale à une société laïque et industrielle n'a fait qu'accélérer l'assimilation des francophones.

Des villages se meurent au Manitoba, dans des régions où, il y a encore quelques années, l'anglais était pratiquement inconnu.

Otterburne est un de ces petits villages, perdu au milieu des champs de blé à une quarantaine de kilomètres au sud de Winnipeg. Les Clercs de Saint-Viateur y tenaient un collège secondaire, foyer de culture francophone mais aussi pourvoyeur d'emplois pour la communauté. Ils ont dû vendre leur bien il y a trois ans et l'abandonner à une secte protestante d'origine allemande, les Mennonites, groupe déjà bien intégré à la société anglophone, à cette sorte de "melting pot" que semble devenir le Canada, groupe peu attaché en tout cas au caractère francophone du village et qui ne voyait dans ce collège d'Otterburne qu'une belle occasion d'accommoder leurs élèves un peu à l'étroit dans leurs facilités de Winnipeg.

Il y a aussi un foyer pour personnes âgées à Otterburen, tenu par des religieuses, et qui emploie actuellement pratiquement toute la population qui ne travaille pas la terre. Les religieuses ont des problèmes financiers. Elles ont décidé de vendre et de partir au printemps prochain. Les habitants d'Otterburne se sont constitués en comité et ont plaidé leur cause auprès du ministre de la Santé de la province, Laurent Desjardins, un Franco-Manitobain. Ils lui ont dit que si le gouvernement provincial ne fait rien pour que le foyer subsiste après le départ des soeurs et s'il se contente de transférer les pensionnaires dans les foyers avoisinants, un coup fatal sera porté à la francophonie à Otterburne.

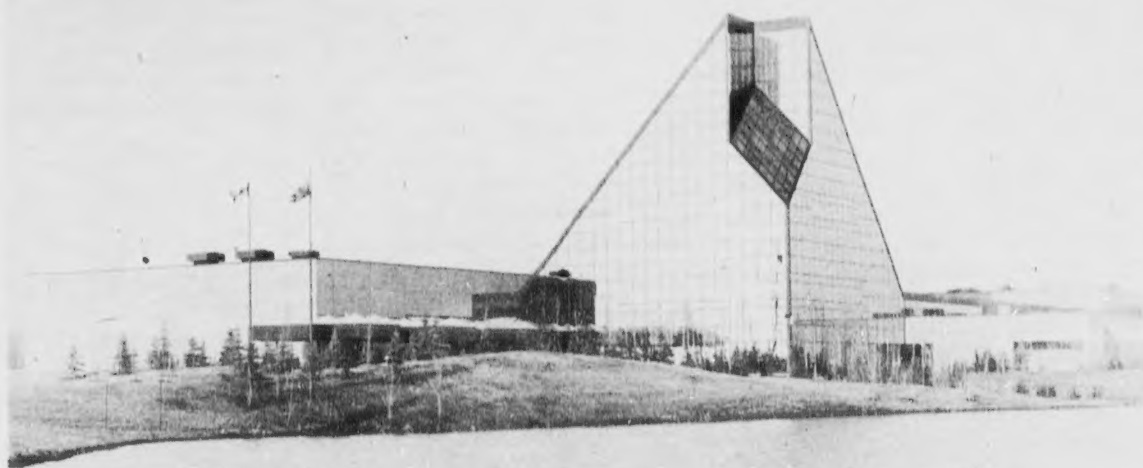
Où les employés du foyer pourront-ils en effet trouver du travail après la fermeture sinon à Winnipeg, en anglais? Laurent Desjardins, "Larry" pour les intimes n'a pu que promettre de transférer les malades — tous francophones — dans des villages francophones avoisinants.

La directrice du foyer, une religieuse qui bien que répondant au nom de Thérèse Lavigne préfère s'exprimer en anglais, n'appuie pas les efforts de ses employés. "Quel avenir y a-t-il ici pour leurs enfants, dit-elle. Il est temps pour eux de faire face à la réalité des choses."

LA DURE RÉALITÉ

La réalité des choses, c'est un taux d'assimilation qui va s'accélérant, ce sont les pré-

(SUITE, PAGE 7)



Vendredi dernier, le 30 avril, jour de l'inauguration officielle de la Monnaie de Winnipeg (Monnaie royale canadienne), a été déclaré Jour de La Monnaie à Winnipeg par le maire Stephen Juba. Cette déclaration a été signée à l'Hôtel de Ville en présence de M. Denis Cudahy, Administrateur de la Monnaie. L'honorable Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnements et Services, présida la cérémonie d'inauguration, à laquelle assistaient le ministre de la Défense, l'honorable James Richardson, le député de Saint-Boniface aux Communes, l'honorable Joseph Guay, et de nombreuses personnalités. M. Cudahy a déclaré que l'Hôtel de la Monnaie, dont on voit l'immeuble sur cette photo, sera ouvert au public cette semaine jusqu'à vendredi le 7 mai, de 9h à 19h. Après ces premiers jours de visite, la Monnaie sera ouverte au public du lundi au vendredi, entre 9h et 15h. C'est une visite très intéressante à faire, et à ne pas manquer.

Éditorial

ENSEMBLE

Groupe, harmonie, réunion, collectivement, en commun, de concert, conjointement —autant de synonymes du terme "ensemble" qui décrit exactement l'association de personnes qui, ayant décidé de s'entr'aider, s'associent à cette fin selon la formule coopérative. Coopérer, c'est travailler, oeuvrer "ensemble". Mais c'est aussi oeuvrer en vue du plus grand bien du groupe.

Cela a été compris par un grand nombre de personnes du Canada et à l'étranger. Il suffit de regarder un instant du côté des Caisses populaires dont le succès au Canada français est extraordinaire. Au Québec, le Mouvement Desjardins, qui déborde le cadre des Caisses populaires mais dont les Caisses populaires sont le coeur, la source de vie, d'énergie, est énorme et continue de grandir pour le plus grand bien de ses membres. Un pionnier des Caisses populaires nous disait il y a bien des années que si un bon nombre de Canadiens Français au Québec, pauvres et locataires, arrivés en ville avec bien peu des campagnes surpeuplées et au sol pauvre, avaient éventuellement pu devenir propriétaires d'une maison, ils le devaient dans d'innombrables cas aux Caisses populaires. Et il ajoutait que lorsque vint la terrible crise économique des années '30, que les moins jeunes appellent encore "la dépression", et que le chômage fit ses ravages, les Caisses populaires, contrairement aux autres institutions financières de prêts sur hypothèque, acceptèrent ce que les membres pouvaient faire comme versements et même attendirent les jours meilleurs. Pas une seule maison, nous disait avec orgueil ce pionnier de la coopération, ne fut "reprise". Et lorsque vint la guerre —qui ramena la prospérité— les membres des Caisses se souvinrent. Le mouvement prit un essor extraordinaire. Au Manitoba français, le mouvement des Caisses populaires, en quelque trente-huit années, a progressé merveilleusement comme on sait, groupant plus de 25,000 membres, et dont l'actif dépasse les 66 millions de dollars.

Si une coopérative se développe, progresse, ce sont ses membres qui en bénéficient. C'est là l'essentiel de la coopération. La coopérative est une association de personnes qui mettent en commun des resssources, une association qui est la propriété de ses membres, chacun ayant son mot à dire dans la gestion de l'entreprise, chacun également selon la formule "un homme un vote", chacun, de même, en tirant des avantages.

Quand on pense aux coopératives, on pense aux Caisses populaires. Mais il existe d'autres sortes de coopératives selon que le principe de la coopération peut s'appliquer à de multiples situations et pourrait même, poussé, par exemple, comme il le fut par le Viêt-Nam du Nord, et le Front de libération Nationale du Viêt-Nam du Sud, dans leur lutte contre l'Américain, assurer la survie d'une nation. Il n'est pas exagéré de le dire.

Le principe de la coopération peut s'adapter à toutes les situations: production, distribution, consommation, habitation et quoi encore. En 1971, le quotidien montréalais La Presse classait la Coopérative fédérée du Québec au premier rang des manufacturiers canadiens-français. La Fédérée, comme on l'appelle là-bas, groupe plus de 190 coopératives, et son chiffre d'affaires avait atteint 422 millions de dollars à la fin de 1974. La Coopérative fédérée du Québec est le plus important acheteur de grains des Prairies dans l'Est du Canada. Elle est la plus importante entreprise de distribution en gros de produits laitiers au pays. Ainsi de suite.

Plus près de nous, avec l'appui des gouvernements et particulièrement du ministère manitobain du Développement coopératif, les coopératives prennent de plus en plus d'importance et on peut, pour ne citer que deux secteurs, regarder du côté des coopératives de consommation, style "cooprix", qu'il faut absolument développer, et aux coopératives d'habitation comme Le Village Canadien Coop qui commence à prendre forme et dont les premières unités seront prêtes à recevoir des membres au mois d'août qui vient.

Le Canadien Français est un individualiste qui semble se complaire dans la chicanerie, l'intrigue, la bisbille, la dispute, les querelles, la mésentente, les procès. Étonnamment, cependant, il a réussi dans la coopérative qui fut, dans bien des cas, sur la plan économique, sa planche de salut.

Il faut pousser, développer, utiliser à la limite la formule coopérative. Il n'en peut résulter que prospérité, bien-être.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Le procès des E.F.M.

Monsieur le Rédacteur,

Dieu soit loué! il ne s'agit pas d'un procès devant les tribunaux. Mais dans un procès, il y en a qui accusent, il y en a qui défendent. Et très souvent, ceux qui accusent tâchent de faire flèche de tout bois, et quand ils sont à court d'arguments, prennent l'ombre pour la proie, et dans leur aveuglement, ne s'aperçoivent pas de leur erreur.

L'ombre dans le cas présent, c'est le verbe "enfarger". Attaquer la réputation professionnelle d'un groupe de personnes en se basant sur l'utilisation d'un mot! Déjà, ça ne semble pas sérieux.

Si l'on veut jouer au puriste, il faut quand même connaître les règles du jeu.

Dans leur texte, le mot "enfarger" était entre guillemets, ce qui justifie amplement l'emploi de n'importe quel mot. De plus "enfarger" n'est pas "un mot forgé", ni "un jargon manitobain", mais un canadianisme folklorique (d'après le Dictionnaire canadien Bélisle), et le folklore que je sache fait partie de la culture d'un pays et le rôle d'un éducateur n'est-il pas justement de protéger cette culture?

La majorité des éducateurs franco-manitobains ont compris le travail exceptionnel accompli par l'équipe de Laval Cloutier, Pierre Palud, Jean-Claude Guay, Réal Lévesque, Gilbert Beaudette et Raymond Ouimet. A la réunion annuelle des E.F.M. du 24 avril une ovation a été faite à toute l'équipe, en particulier au président Laval Cloutier dont le mandat se terminait avec cette assemblée. Quatre parmi les autres ont été réélus. Certains ont accédé à un poste supérieur alors que d'autres ont été confirmés dans leurs mêmes fonctions. C'est un signe de satisfaction de l'assemblée.

(SUITE, PAGE 21)



— Entrez donc ! De toute façon, la soirée est perdue... la télé est en panne !...

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR : Marcien Emond.
REDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François.
JOURNALISTE : Jean Lesieur.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : René Guyot. Au téléphone : 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTE. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTE est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

Pour un réseau d'écoles françaises
(Deuxième partie)

La signification d'un choix

par JEAN LESIEUR

Si l'on considère la discordance qui existe entre l'existence juridique du français dans la province et son agonie dans le domaine des faits, on ne peut, si l'on est véritablement attaché au concept du bilinguisme, que considérer la situation comme urgente.

Il est urgent de constater qu'il faut, au plus vite, recréer des îlots de langue et de culture française. Il est urgent de se rendre compte qu'il faut, au plus vite, mettre au point un réseau d'écoles françaises, seul moyen, seul espoir de pallier à l'assimilation.

QU'EST-CE QU'UNE ÉCOLE FRANÇAISE???

Selon le Bureau de l'**Education Française,** une école française est une école où toutes les matières, sauf un bon cours d'anglais, sont enseignées en français. La langue d'instruction, de communication et d'administration au sein de l'école est le français, le personnel enseignant et administratif est véritablement d'expression française, enfin, une ambiance française est maintenue dans toutes les activités académiques ou extra-académiques telles que sociales, sportives, ou artistiques.

L'ambiance doit y être française, non seulement dans les cours, mais en dehors des cours, pour que les élèves réapprennent à vivre en français, pour que le français ne soit plus une chose scolaire mais bien une langue vivante, une langue dans laquelle l'élève trouve naturel de s'exprimer.

L'existence de l'ambiance française dont il est question plus haut suppose une certaine homogénéité de la clientèle de l'école française. Il n'est donc pas question de faire coexister sous un même toit des élèves francophones et anglophones. Un colloque sur l'école française en milieu minoritaire a conclu en 1974, qu'une telle coexistence détruisait l'homogénéité linguistique de l'école, qu'elle annéantirait la valeur d'îlot linguistique et culturel de l'école française.

Il ne s'agit pas d'empêcher l'élément anglophone de partager les bienfaits de la culture française, mais l'expérience a prouvé qu'il est dans l'intérêt des enfants anglophones désirant devenir véritablement bilingues d'étudier dans des écoles où ils se verraient offrir des programmes d'immersion.

Quant aux enfants francophones, le fait d'étudier dans une école française ne leur nuirait aucunement. Au contraire. Des études très récentes ont prouvé que la qualité de l'enseignement dispensé en français dans toutes les matières n'était en aucun cas inférieure — elle était même dans certains cas supérieure — à celle de l'enseignement dispensé dans la langue de la majorité.

Inutile d'ajouter que l'anglais d'un élève ayant été éduqué en français était aussi bon que celui de n'importe qui.

L'avenir de l'école française au Manitoba, et donc l'avenir du français dans la province, dépend d'aménagements d'ordre technique, il dépend de la mise en place de programmes d'assistance financière et pédagogique.

Mais il ne dépend pas que de cela. L'avenir de ce moyen de la dernière chance dépend de nous. Il dépend de notre choix. L'école française est maintenant possible. Mais la choisirons-nous?

Choisissons-nous de nous assimiler?

Ou choisissons-nous l'école française, seul espoir de maintenir en vie ce que chacun d'entre nous doit avoir de plus cher; notre héritage culturel??

La signification du choix que chacun de nous doit faire dépasse le cadre manitobain. Ce choix a une dimension nationale. Ses conséquences seront importantes pour le Canada tout entier.

UNE CERTAINE IDÉE DU CANADA

Dire que l'on est en faveur du bilinguisme, c'est affirmer que l'on se fait une certaine idée du pays, c'est avoir foi en l'idée que le Canada est un pays biculturel où se côtoient, d'un océan à l'autre, deux groupes distincts ayant deux langues distinctes, deux modes de vie distincts, deux cultures distinctes. C'est affirmer l'originalité du pays par rapport au gros voisin du sud où une multitude de groupes ethniques et de cultures ont décidé de se fondre, de s'intégrer, de s'assimiler, de s'oublier en tant que groupes originaux pour créer une nouvelle société appelée "melting pot", pour former ensemble un nouveau groupe ayant ses propres valeurs communes à des gens désireux d'oublier leurs racines, à des gens désireux de se créer un nouvel héritage culturel.

Le Canada **se veut** différent de ce voisin. **Nous** nous voulons différents de ces voisins. Nous nous **disons** différents de ces voisins. Le gouvernement fédéral affirme que dans cette optique c'est l'élément canadien français qui assure, à travers le pays, cette originalité canadienne. Le gouvernement manitobain a lui aussi pris des mesures dans ce sens, la Loi 113 par exemple. Et si les velléités indépendantistes des Québecois sont encore timides, c'est parce que nos compatriotes de l'Est croient encore que la dimension canadienne française est une dimension nationale, c'est parce qu'ils croient encore que nous, les Canadiens Français non québecois, continuons de vivre, continuons de contribuer à la survivance de cette certaine idée du Canada.

Si nous, les Canadiens Français non québecois choisissons de ne rien faire pour arrêter cette assimilation galopante qui nous affecte depuis plusieurs années, si nous choisissons de disparaître, nous entraînerons avec nous dans le néant cette originalité canadienne, nous donnerons le feu vert aux séparatistes québecois.

Le choix pour ou contre l'école française est donc un choix pour ou contre un certain Canada. C'est un choix fondamental, c'est un choix de civilisation.

NOUS SOMMES LE POUVOIR

Un certain fatalisme en matière politique nous incite souvent à considérer comme insurmontable ce que nous percevons comme une impuissance totale de notre part à influencer les décisions des corps qui nous gouvernent.

Et pourtant. Le pouvoir, c'est nous. Le pouvoir politique, c'est nous. Aucune volonté gouvernementale, aucune volonté ministérielle n'existe sans avoir à sa source une volonté politique collective. Et cette volonté politique collective, c'est nous qui l'avons ou qui ne l'avons pas, cette volonté gouvernementale c'est nous qui la créons ou ne la créons pas.

L'histoire de l'éducation française au Manitoba est l'histoire d'une lutte. C'est l'histoire de la lutte d'un groupe qui, peu à peu, a réussi à faire partager sa volonté et ses idées à des gouvernements, à des ministres, à des législateurs contraints par nous de prendre des décisions, de passer des lois qu'ils n'auraient jamais votées sans nos efforts collectifs, sans notre volonté politique d'agir, de faire pression sur ceux qui nous gouvernent.

Qui détient le pouvoir de décision dans le domaine de l'éducation? Ce sont des directeurs d'écoles et des surintendants responsables devant des commissions scolaires. Ces commissions scolaires sont composées de gens que nous connaissons, élus par nous, dont les réunions et les décisions sont publiques, des gens qui sont responsables devant nous, qui ne peuvent et ne pourront jamais rester sourds à nos exigences. Le pouvoir appartient aussi à un ministère de l'éducation faisant partie d'un gouvernement qui nous a toujours prêté une oreille bienveillante, qui nous a donné la Loi 113 et le Bureau de l'Education Française, mais qui ne nous aidera à mettre en place notre moyen de la dernière chance, qui ne nous aidera à

(suite, page 21)

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

L'Assemblée annuelle de La Société historique de Saint-Boniface aura lieu mercredi le 19 mai 1976, en la salle dite Salle de musique, no 1153, Collège Universitaire de Saint-Boniface, entrée rue Aulneau. Tous sont bienvenus; seuls les membres en règle auront droit de vote.

L'Actualité

LES ESCLAVES

Ces gratte-ciel qui ont poussé comme des champignons dans la grande ville abritent des milliers de pauvres diables. Voyez-les le matin, vers neuf heures. Ils regardent tous leurs montres, inquiets, mal à l'aise. Ils sont pressés, ils courent. On les dirait poursuivis par des démons invisibles.

Ils viennent de descendre de l'autobus, ils ont risqué leur vie en traversant le boulevard en dépit de l'avertissement contraire du feu rouge (qu'importe de se faire tuer pourvu qu'on soit à l'heure!), et foncent vers les ascenseurs, l'oeil hagard. Il faut se presser. L'ascenseur automatique n'attendra pas. L'ascenseur n'attend pas... C'est aux humains de faire en sorte d'être là au bon moment...

On s'est précipité pour rien. Il n'y a pas de place pour tout le monde. Les portes se sont (automatiquement) fermées et semblent regarder dédaigneusement ceux qui sont restés là. Il y a foule. De nouvelles vagues d'hommes et de femmes sont venues grossir le flot après avoir aussi traversé le boulevard et les grands halls au pas de course.

Chacun regarde sa montre. La plupart sont sortis du lit depuis deux bonnes heures. Et depuis deux heures, ils ont consulté leurs montres des dizaines de fois, ont couru vers les autobus deux ou trois fois, ont brûlé les feux rouges, chaque fois pour se retrouver vis-à-vis des portes closes ou se refermant. Pas de place. Trop de monde.

En face de l'ascenseur, on s'impatiente. Un jeune homme hasarde un mot d'esprit. Les sourcils se froncent autour de lui. Manque de sérieux. Ne réalise-t-il pas, ce jeune homme, qu'il est entouré de la crème du "monde des affaires"? Ces messieurs aux tempes grises, aux habits sombres, serviette de cuir sous le bras, qui regardent leurs montres, ne sont certainement pas d'humeur à rire. Ce jeune homme peu sérieux réalise-t-il qu'il est neuf heures et une minute? Qu'une minute est déjà perdue et qu'on est encore là, à attendre les appoints de ce satané ascenseur?

Quand il a acheté sa montre, le monsieur aux tempes grises, à l'air sérieux, et à serviette sous le bras, ce n'était pas pour savoir l'heure, mais bien pour savoir quand il devrait, pourrait, marcher, s'asseoir, se coucher, se lever, boire, rire, ne pas rire, se fâcher, sauter, danser, vire-volter.

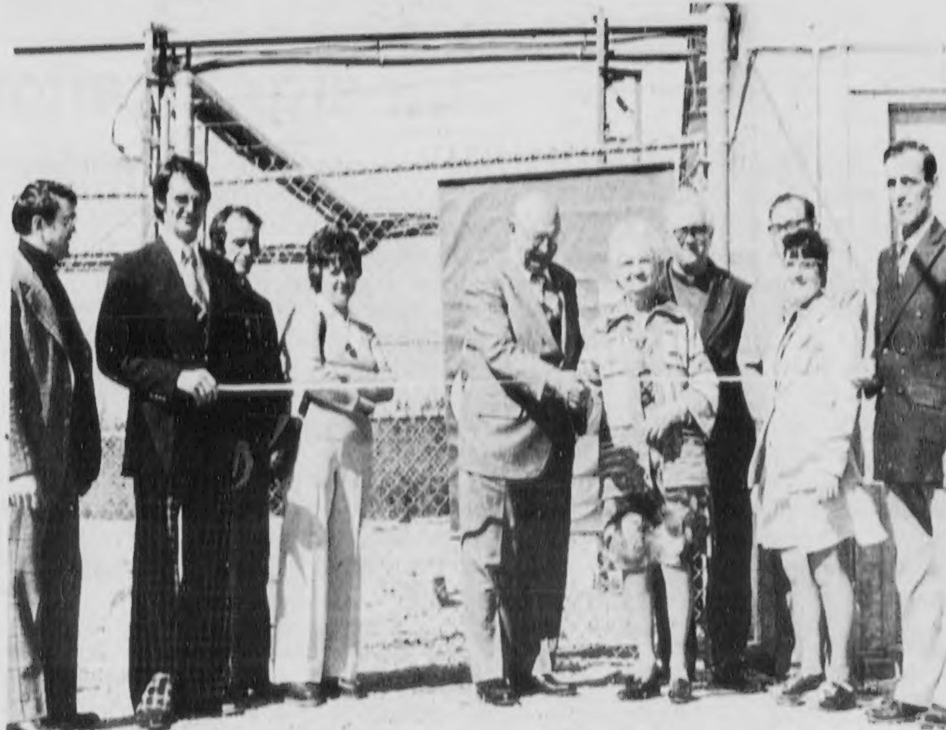
Et je me dis qu'il y aura, un moment, conflit entre ces inventions qu'on appelle ascenseurs, montres, et autres choses. Un beau jour, l'homme sérieux, le monsieur aux vêtements sombres, voudra les satisfaire toutes à la fois. Et alors... Ce ne lui sera pas possible. Il deviendra fou. Il faut dire qu'il est d'ailleurs déjà fort bien engagé sur la pente...

Jean de Lotainville

La télévision française à Flin Flon et à Le Pas



INAUGURATION À FLIN FLON. — Dans l'ordre habituel: Mme Yvon Coderre, de Creighton en Saskatchewan, M. Fred Punkert, maire-adjoint de Creighton, M! John Rutley, maire-adjoint de Flin Flon, M. Léo Rémillard, Directeur de Radio-Canada pour les Prairies et l'Alberta, Mme Antoinette Leblanc de Flin Flon, et M. Paul Dumaine, Directeur de CBWFT.



INAUGURATION À LE PAS. — Dans l'ordre habituel: M. Paul Dumaine de Radio-Canada, M. Don Zaharia, M. et Mme Gérard Proulx, tous de Le Pas, M. Léo Rémillard de Radio-Canada, Mme Augustine Fréchette, le Rév. Paul-Eugène Cloutier, M. Marcel Fréchette, Mme Henri Gaudet et M. Henri Gaudet, tous de Le Pas.

Les 7 et 8 avril derniers avaient lieu les cérémonies d'inauguration officielle des deux premiers réémetteurs de Radio-Canada TV française au Manitoba: CBWFT-1 LE PAS et CBWFT-2 FLIN FLON. L'occasion marquait la première étape de l'extension de la télévision française au Manitoba et dans le Nord-Ouest ontarien.

Grâce au Plan Accéléré de Rayonnement (PAR), la Société Radio-Canada compte pouvoir offrir, d'ici cinq ans, ses services de radio et de télévision anglaises et françaises à 99 0/0 de la population canadienne. Chez nous au Manitoba, la seconde étape de cette extension se fera à Sainte-Rose et Saint-Lazare. Les réémetteurs pour ces deux endroits seront en service très bientôt. Ces réémetteurs retransmettront le signal de Radio-Canada via CBWFT Winnipeg.■

◇

CHEZ LES CANADIENS DE NAISSANCE

Le mardi 13 avril 1976, avait lieu la réunion régulière des membres de l'Assemblée 127 Saint-Boniface, des Fils Natifs du Canada, dans leur local au 230, boulevard Provencher, Saint-Boniface.

LA RÉUNION

Encore une fois, nous avions le bonheur de constater la bonne marche des choses de notre Assemblée, grâce au dévouement inlassable de nos dignes Officiers et de nos Membres Réguliers.

DÉJEUNER AUX CRÊPES

Le dimanche 20 juin 1976, un déjeûner aux Crêpes sera servi dans la salle des Fils Natifs, au 230, boulevard Provencher, de 9h a.m. à 1h p.m. suivi d'un Jardin de Bière, jusqu'à 6h p.m., en marge de la Fête des Pères. Bienvenue à tous les Membres Réguliers, leurs Amis, et à tous ceux qui sont intéressés d'assister à cette célébration.

RAFLE

La peinture à l'huile raflée au cours de la réunion régulière, fut gagnée par Mlle Jeanne Ragot, à qui nous offrons nos plus sincères félicitations.

NOS MALADES

Nous vous recommandons une fois de plus tous nos chers malades à savoir: le Frère Henri Lévêque. Une visite à domicile saura lui faire plaisir. Pour ceux qui désirent connaître soit l'adresse ou toute autre information au sujet de nos malades, veuillez s'il vous plaît communiquer avec le bureau des Fils Natifs, au 230, boulevard Provencher.

AVIS DE DÉCÈS

C'est avec un vif regret que nous avons apris le décès du Frère Raymond Roy, survenu le vendredi 16 avril dernier, à l'hôpital de Saint-Boniface. Le Frère Roy était membre à vie des Fils Natifs Assemblée 127. Nous offrons donc nos plus sincères consoléances aux membres de la famille du Frère Roy, ainsi qu'aux Frères de l'Assemblée 127, Saint-Boniface, des Fils Natifs du Canada.

PRIX D'ASSISTANCE

Au moment du tirage pour le prix d'assistance à la réunion du mois d'avril, le sort favorisa le Frère Denis Beaudry, à qui nous offrons nos plus sincères félicitations.

La prochaine réunion régulière, aura lieu le mardi 11 mai 1976, à 8h00 p.m., au 230, boulevard Provencher. S'il vous plaît, faisons-nous tous le devoir d'y assister.

Louis Dubé
Historien
Assemblée 127

VIN ET FROMAGE À L'ÉCOLE PROVENCHER

L'Association des parents, en étroite collaboration avec les professeurs et élèves de l'école Provencher, présentera un "Vin et Fromage" jeudi le 13 mai 1976 à 19h30.

C'est à cette occasion qu'un membre de longue date du corps professoral de l'école Provencher sera mis sur dais. Mme Irène Lavallée sera honorée pour une carrière illustre passée en grande partie à l'école Provencher même.

Parmi les applaudissements et hommages bien mérités de confrères enseignants et de parents, le "Vin et Fromage" étalera aussi un concert printanier avec chants, danses et poésies ainsi que Exporama '76, exposition annuelle de travaux individuels et de projets de groupes entrepris par les élèves pendant l'année scolaire. Le public y est invité.

QUESTIONS ET RÉPONSES



Santé et Bien-être social Canada
Régime de pensions du Canada

(Q) Je suis présentement veuve et reçois des prestations de veuve sous le Régime de pensions du Canada. Si je me remarie, est-ce que je continue à recevoir ces prestations?

(R) Non. Lorsqu'une veuve se remarie, les prestations de veuves sont discontinuées, le mois suivant le mois du mariage. Toutefois, toutes prestations pour orphelins continueraient aussi longtemps que les enfants à charge seraient éligibles.

(Q) Si une veuve est âgée de moins de 35 ans au moment du décès de son mari et n'a pas d'enfants à charge ou invalides et n'est pas invalide elle-même, a-t-elle droit aux prestations de veuves?

(R) Non. Elle n'est pas éligible à des prestations de veuves jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de 65 ans, à moins qu'elle devienne, avant 65 ans, invalide selon les termes de la législation du Régime de pensions du Canada.

(Q) Mon fils, âgé de 23 ans, est décédé dans un accident d'automobile. Il était célibataire et résidait avec moi. Il avait contribué au Régime au cours des quatre dernières années. Suis-je éligible à des prestations sous le Régime de pensions du Canada? Si oui, combien recevrais-je?

(R) Oui. Vous pouvez faire une demande pour la somme globale payable à la suite du décès. Le maximum payable en 1976 est de $830. La somme payable sera basée sur les gains et contributions de votre fils au Régime de pensions du Canada. S'il y a un exécuteur testamentaire ou un administrateur pour la succession de votre fils, cet argent serait payé à cette personne. Sinon, cet argent pourrait être payé directement à vous.

(Q) Je suis veuf, âgé de 40 ans. Ma femme travaillait et contribuait au Régime depuis 1966. Je travaille et je n'ai pas d'enfants à charge. Suis-je qualifié pour recevoir des prestations autres que la somme globale payable au décès?

(R) Oui. Vous pouvez être éligible à des prestations à des survivants. Toutefois, puisque vous n'êtes pas encore âgé de 45 ans, que vous n'êtes pas invalide et que vous n'avez pas d'enfants à charge, votre prestation sera réduite de 1/120 de la pleine prestation, pour chaque mois qui vous sépare de l'âge de 45 ans. Dans votre cas, vous recevrez approximativement la moitié de la pleine prestation.

(Q) En quelles circonstances est-ce qu'une veuve reçoit une pension réduite?

(R) Une pension à taux réduit est versée à la veuve:

a) Si elle devient veuve entre 35 et 45 ans, si elle n'a pas le soutien d'un enfant à charge ou invalide et si elle n'est pas invalide elle-même; ou

b) Si, entre les âges de 35 et 45 ans, elle cesse d'être le soutien d'un enfant à charge ou invalide, ou cesse d'être invalide elle-même.

(À SUIVRE)

Du côté de la cuisine

La pomme de terre

POMMES DE TERRE BOUILLIES

6 pommes de terre moyennes
1 tasse d'eau bouillante
1 c. à thé de sel

Laver et brosser les pommes de terre. Cuire avec pelure ou peler mince. Verser l'eau bouillante sur les pommes de terre et saupoudrer le sel; couvrir et amener à ébullition puis mijoter jusqu'à tendreté, 20 à 30 minutes. Egoutter et assécher à découvert sur feu doux en remuant la casserole, 6 portions.
12 à 18 petites pommes de terre nouvelles fourniront 6 portions. Cuire et servir avec la pelure.

POMMES DE TERRE AU BEURRE AROMATISÉ

Arroser de ¼ tasse de beurre aromatisé de 2 c. à table de graines de carvi ou de 2 c. à table de fines herbes fraîches hachées telles que cerfeuil, ciboulette, menthe ou persil.

POMMES DE TERRE AU PAPRIKA

Saupoudrer de paprika.

POMMES DE TERRE AU PERSIL

Napper de sauce au persil: 1¼ tasse de sauce blanche moyenne additionnée de ⅓ tasse de persil haché.

POMMES DE TERRE EN RIZ

Passer au presse-purée.

POMMES DE TERRE MAÎTRE D'HÔTEL

Rehausser de beurre Maître d'hôtel: ¼ tasse de beurre ramolli agrémenté de 2 c. à table de jus de citron et de 2 c. à table de persil haché.

POMMES DE TERRE CROQUANTES

Mélanger ¼ tasse de beurre ramolli et ¼ tasse de gruau d'avoine; ou enrober les pommes de terre et les dorer dans une poêle à frire pour les rendre croustillantes.

POMMES DE TERRE CUITES SOUS PRESSION

Cuire 6 pommes de terre moyennes dans ½ tasse d'eau et ¼ c. à thé de sel, 15 minutes (entières) ou 9 minutes (coupées en demi) à 15 livres de pression en suivant bien les indications données par le fabricant. Servir comme les pommes de terre bouillies.

POMMES DE TERRE DORÉES

Réchauffer 10 minutes les pommes de terre déjà cuites dans de l'eau bouillante salée. Egoutter et disposer autour d'un rôti, 45 à 50 minutes avant la fin de la cuisson. Arroser occasionnellement.
Si désiré, utiliser des pommes de terre entières en conserve, bien égouttées.

POMMES DE TERRE AU CARI

½ tasse d'oignon haché fin
¼ tasse de beurre
2 c. à thé de poudre de cari
3 tasses de pommes de terre cuites en julienne
½ tasse de bouillon de poulet
1 c. à thé de sel
Pincée de poivre
1½ c. à thé de jus de citron

Sauter l'oignon dans le beurre pour le rendre transparent; y ajouter la poudre de cari et cuire 1 minute, puis les pommes de terre en remuant bien. Verser le bouillon et mijoter pour réduire le liquide (5 minutes environ). Ajouter les assaisonnements et cuire 1 minute de plus. 6 portions.

POMMES DE TERRE AU FOUR

Choisir des pommes de terre moyennes de grosseur uniforme (5 à 6 onces chacune). Laver et brosser. Pour obtenir une pelure molle, badigeonner de beurre. Picoter la pelure avec une fourchette. Cuire les pommes de terre nouvelles à 425oF jusqu'à tendreté et suivre le tableau suivant quant aux autres pommes de terre:

Température	Temps de cuisson
425oF	40 à 50 minutes
400oF	45 à 55 minutes
375of	50 à 60 minutes
350oF	55 à 65 minutes
325oF	75 à 85 minutes

A la sortie du four, entailler en croix chaque pomme de terre et pincer légèrement la base pour laisser échapper la vapeur. Servir nature ou rehausser de garnitures.

GARNITURES POUR POMMES DE TERRE AU FOUR

* beurre rehaussé de paprika, persil haché ou graines de fenouil
* crème sure ou mayonnaise agrémentée de ciboulette d'oignons verts hachés
* vinaigrette plutôt claire
* fromage à tartiner
* oignons ou poireaux hachés et sautés au beurre

Quadruple Jubilé à la Maison mère des Soeurs Oblates

Le soleil printanier de ce 25 avril 1976 est à l'unisson de la joie qui rayonne des coeurs de nos huit Jubilaires et de la nombreuse assemblée des Soeurs en religion, des parents et des amis qui proclament avec elles les merveilles du Seigneur.

La Célébration eucharistique est présidée par Mgr J. Bellavance, frère de Soeur Cécile Bellavance, une des Jubilaires. Le Père Gérard Ouellet, p.b., et l'abbé Bernard Bélanger nous font l'honneur de concélébrer. La cérémonie est également rehaussée par la présence au choeur de Mgr M. Baudoux et de Mgr E. Chart.

Dans son homélie, Mgr Bellavance met en relief deux aspects de la vie religieuse étroitement liés l'un à l'autre: la vie religieuse est une vie d'oubli de soi et une vie de joie profonde.

Deux Jubilaires, Soeur Marguerite Viau et Soeur Thérèse Champagne proclament la Parole de Dieu et font les prières d'intercession.

Au moment de l'offertoire, nos Jubilaires s'avancent pour renouveler joyeusement au Dieu d'Amour l'oblation de leur vie. Pour la première fois dans l'histoire de la Communauté nous entendons: "Après 70 ans de vie religieuse..." En effet, Soeur Marie-Gertrude, qui porte fièrement ses 88 ans, était parmi les toutes premières recrues de la Congrégation. Dans un geste de solidarité, nous entrons dans le mouvement d'offrande pour bénir aussi le Seigneur du Jubilé de Diamant de Soeur Cécile d'Amours (S. Saint-Henri), du Jubilé d'Or de nos Soeurs Reine Régnier (S. Marie-de-la Purification), Marguerite Viau (S. Saint-Patrice), Cécile Bellavance (S. Marie-de-Jésus) et du Jubilé d'Argent de nos Soeurs Hélène Chaput, Simone Dionne et Thérèse Champagne.

Après la communion, Mgr M. Baudoux se rend à l'ambon. Il se dit heureux de rendre grâce au Seigneur pour les 60 ans de vie religieuse d'une collaboratrice dévouée, Soeur Saint-Henri. Puis il évoque le souvenir de son prédécesseur, Mgr Adélard Langevin, qui, au début du siècle, donnait naissance à notre Congrégation. Il transmet les voeux de Mgr Antoine Hacault à toute la communauté. Il présente ensuite Mgr E. Chart qui adresse la parole en polonais aux nombreux invités de Soeur Marie-Gertrude (Elizabeth Storozuk). Nous comprenons sans comprendre car des ondes sympathiques émanent de partout dans la chapelle. Tous participent à la même joie. Mgr Chart termine en anglais, et, c'est aux applaudissements de la foule qu'il descend offrir à notre vénérée Jubilaire une belle réplique de la Madone de Czestochowa, Reine de la Pologne, lui rappelant celle que toute jeune enfant, elle a tant priée dans son pays natal.

Tout au long de la célébration, la foule, d'un seul coeur, fait monter vers le Seigneur ses chants de reconnaissance et de louange. La sortie se fait au rythme d'un chant de confiance à l'Epoux divin: "Tu es là au coeur de nos vies. . . bien vivant, ô Jésus-Christ."

Nous descendons à la cafétéria pour des agapes fraternelles. Tout près du magnifique gâteau de fête, a été déposé un certificat honorifique envoyé par l'honorable J.-Philippe Guay à Soeur Marie-Gertrude pour dire l'appréciation de Saint-Boniface à notre héroïne. Si nos coeurs sont pleins de reconnaissance pour ce qu'elle a fait depuis 70 ans, le sien aussi déborde, car nous l'entendons dire souvent: "Le Seigneur a été tellement bon, les Soeurs sont tellement bonnes pour moi que j'en suis tout émue."

Félicitations à toutes nos Jubilaires pour ce qu'elles sont, ce qu'elles ont fait et ce qu'elles font, pour nous et pour l'Eglise! Alléluia!

Soeur C. Gauvin, m.o.

de ci, de ça...



De la grande visite. — Bernard Poli, Conseiller Culturel auprès de l'Ambassade de France à Ottawa, sera à Winnipeg cette semaine. Entre autres activités, il participera à une cérémonie en l'honneur de Mme Hélène Ragot, pionnière dans le domaine de l'éducation pré-scolaire, fondatrice de La Petite Ecole, à qui seront remises les Palmes Académiques, grande distinction française.

* * *

Des boules qui coûtent cher. — Cette femme qui a joué une partie de quilles au Club La Vérendrye, si parfaite, qu'elle en a tiré un chèque de deux cents dollars et des roses...

* * *

Arrogance. — Le ministre du Travail, l'honorable John Munro, a fait savoir aux employés des chemins de fer qui menacent de faire la grève, qu'il est inutile de négocier des augmentations de salaires qui dépasseraient le pourcentage établi par la conciliation, parce que la Commission de contrôle des prix et des salaires verrait à annuler telles augmentations...

* * *

Les sauvages. — Une meute d'adolescents a causé des dommages de quelque $2,000 à l'aréna de Winnipeg alors que ces jeunes, qui voulaient assister à un concert de musique rock, ont enfoncé six grandes glaces et causé d'autres dégâts matériels...

* * *

Allo! les chenilles s'en viennent. — Ceux qui veulent savoir comment combattre maringouins, chenilles et autres bestioles peuvent se renseigner en composant le numéro de téléphone 885-1500.

* * *

Le "contrôle" des prix. — La commission de contrôle des prix et salaires vient de permettre à trois grandes compagnies pétrolières -Gulf, B.P. et Texaco- de hausser leurs prix...

* * *

Pour vous accueillir à l'Olympiade. — Des commandos des forces armées canadiennes s'entraînent à combattre les "terroristes" qui pourraient se trouver à Montréal au moment des jeux olympiques, cet été. Ces commandos, qui utilisent des hélicoptères et des armes automatiques, ont "pratiqué" leur jeu près de Beauséjour, la semaine dernière...

* * *

La pitance et le magot. — Selon M. Ed Schreyer, le salaire net d'un cadre supérieur devrait être, au maximum, 2 1/2 fois plus important que celui de l'employé le moins bien payé.

Le premier ministre du Manitoba a déclaré, lors d'une assemblée du Nouveau parti démocratique, que, même si un tel écart entre la pitance et le magot n'est pas pour demain, le fossé est actuellement rétréci grâce à diverses mesures fiscales.

Ces disparités "insultantes et exagérées" entre les rémunérations des travailleurs et des patrons ont grandement inquiété le gouvernement néo-démocrate, a-t-il ajouté, et son parti n'a pas hésité à adopter des lois fiscales visant ceux qui touchent des salaires élevés.

Malgré que la parité salariale dans tous les emplois ne soit pas un objectif sage ou raisonnable, M. Schreyer estime qu'une proportion de 2 1/2 à 1 reste dans le domaine du possible. (P.C.)

* * *

Dans les tiroirs. — Selon des sources généralement bien informées, la division scolaire de Saint-Boniface a une politique en matière d'éducation française. Mais elle est dans un classeur, lequel est dans un tiroir que l'on n'aurait pas ouvert depuis longtemps...

* * *

HEURES D'AFFAIRES

A compter de maintenant, et jusqu'au mois de septembre, les bureaux de *l'administration* de LA LIBERTE seront ouverts du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.

"Pour lutter contre le protestantisme et l'anglicisation"

L'ARRIVÉE DANS L'OUEST, EN 1901, DES SOEURS DE SAINT-JOSEPH DE SAINT-HYACINTHE

par SOEUR ANNETTE SAINT-PIERRE, s.j.s.h.

POURPARLERS

Dans une lettre du 3 janvier 1901, Monseigneur Adélard Langevin disait à l'évêque coadjuteur de Saint-Hyacinthe: "Quelles belles étrennes! Nous aurons des Soeurs pour Lorette et le Lac Croche! Oui, nous avons beaucoup prié, c'est qu'il s'agit de la plus grande gloire de Dieu!" Le 31 juillet de la même année: "Quid retribuam! Quelle bénédiction et quelle consolation de recevoir vos chères filles pour le Couvent de Lorette et l'Ecole sauvage du Lac Croche!" Et l'évêque parle des mille difficultés qu'il rencontre au Manitoba: "A Winnipeg, **rien n'est réglé!** Il sera à peu près impossible d'améliorer la situation des religieuses qui enseignent pour rien depuis trois ans, parce que **leur costume constitue** une objection."

L'archevêque de Saint-Boniface avait remporté une grande victoire en obtenant des religieuses pour le Lac Croche. Monseigneur Décelles de Saint-Hyacinthe n'avait pas été très enthousiaste à l'idée d'envoyer des Soeurs de Saint-Joseph dans une mission indienne. Il avait dit dans sa lettre du 25 janvier à Monseigneur Langevin:

"Nous aurons des Soeurs pour Lorette et le Lac Croche"

[Monseigneur Adélard Langevin]

"Maintenant, venons-en à votre école du Lac Croche. Ah! ici, la voie est bien encombrée d'obstacles qui nous paraissent insurmontables. Je n'ai pas voulu laisser voir à M. Dufresne, mon désappointement, mais il est complet. J'avais compris par ce que m'en avait dit M. Gendron, qu'il s'agissait d'instruire les petits sauvages en français plutôt qu'en anglais, et que l'instruction devait être à peu près l'unique rôle à remplir par nos soeurs; que la maîtresse de langue anglaise pouvait n'avoir qu'une connaissance pratique de l'anglais, sans avoir besoin d'une connaissance plus parfaite de la syntaxe; enfin, que nos soeurs qui n'ont parmi elles ni **tertiaires,** *ni* **auxiliaires,** *pourraient rester dans leur sphère d'institutrices. Mais d'après les notes que V.G. m'a fait tenir, il faudrait une maîtresse d'une compétence parfaite pour l'anglais, et des soeurs qui n'auront à s'occuper que du temporel. C'est toute autre chose. Je dois d'abord confesser qu'une maîtresse d'anglais comme celle qui est requise, nous n'en avons qu'une et . .*

. . . . .

De plus, n'ayant pas de soeurs converses, il nous faudrait demander à nos soeurs enseignantes de se livrer à des travaux étrangers à la vie qu'elles ont espéré mener en entrant dans l'institut. Nous ne pouvons leur imposer ce sacrifice, d'autant moins, que nous ne croyons pas qu'elles soient aptes à ces travaux que l'on attend d'elles."

Mais Mgr Langevin n'allait pas abandonner la partie aussi facilement. Aussitôt après la réception de cette lettre, il se rend à Saint-Hyacinthe pour s'assurer que la communauté lui donnera des religieuses pour ses deux missions de l'Ouest. Il parle de Lorette qui ressemble beaucoup aux missions de la province de Québec. L'enseignement s'y donne dans les deux langues à Lorette mais Mgr veut que dans l'école où les religieuses enseigneront, le français soit aussi à l'honneur que l'anglais. Mgr. Décelles, qui accompagne Mgr Langevin dans cette visite à la communauté réunie, fait remarquer à ce dernier, la difficulté de faire accepter les diplômes des religieuses par le gouvernement Manitobain. Mgr Langevin répond: "Oui, je sais; cependant, je crois la chose assez facile, et dès mon retour à Saint-Boniface, je m'en occuperai sans tarder".

Dans l'après-midi, il y a réunion du Conseil Général qui accepte d'envoyer des religieuses dans l'Ouest canadien. Le soir même, l'évêque du Manitoba quitte Saint-Hyacinthe; avant de partir, il avait supplié les religieuses d'aller au Lac Croche: "C'est ma mission de prédilection. Mes Soeurs, si vous ne pouvez venir aux deux missions de l'Ouest, au moins, venez chez mes chers sauvages".



ARRIVÉE EN SASKATCHEWAN

Le samedi, 24 août 1901, quatre Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, arrivent à Broadview, en Saskatchewan. Conduites d'abord chez une Irlandaise catholique à 6 heures du matin, elles sont ensuite confiées à un brave ami des oblats qui les amène au presbytère du Lac Croche, situé à 17 milles de Broadview. Accueillies par le frère Eugène et le Père Perreault, les soeurs du Saint-Nom-de-Marie (Hermine Langevin de Milton), Marie-du-Bon - Secours (Odina Richard de Manville, R.I.), du Saint-Rosaire (Cornélie Lussier de Saint-Damase) et Saint-Augustin (Clara Boisvert de Manchester, N.H.) se préparent à rencontrer les Indiens dès le lendemain.

Le personnel de la mission indienne se compose de 18 garçons, 14 filles, un missionnaire et deux frères religieux. Les religieuses sont rassurées en entendant dire que les garçons sont bons, intelligents, obéissants; ils sont même plus dociles que ceux de la province de Québec. On leur dit que la prière du matin se récite en français. Quel zèle pour la langue française! Il y a des jeunes Indiens qui ne parlent que le saulteux; quelques-uns parlent l'anglais et le saulteux; les plus doués, l'anglais, le français et le saulteux.

Dès le mardi matin, les religieuses sont à leur poste. Leur dévouement fait dire au Père Perreault dans une lettre à Mgr Décelles de Saint-Hyacinthe: "Ces soeurs sont l'idéal de la femme religieuse; elles me font oublier les ennuis, les dégoûts des jours passés".

L'Ecole des Sauvages, comme on l'appelait dans le temps, était la propriété des Pères Oblats au Lac Croche. Les religieuses qui recevaient un traitement de $75. par année, n'avaient d'autre ambition que d'aider les missionnaires oblats en dispensant l'instruction et l'éducation chrétienne aux enfants, en prenant soin de la chapelle, de l'école et de la maison des pères.

La charge était-elle trop lourde? Mgr Décelles n'avait-il pas raison en hésitant à envoyer des femmes trop délicates pour ces genres de travaux? La mort prématurée de Soeur du Saint-Rosaire le premier novembre — deux mois après son arrivée — prouve que les craintes de Mgr Décelles étaient fondées.

MORT DE SOEUR DU SAINT-ROSAIRE

Le 31 octobre, la religieuse garde le lit. Elle se lève le lendemain mais, dès 9 heures, elle retourne se coucher. A 11 heures, c'est le délire. A 11h25, déjà la mort.

Mgr Langevin, alors en visite paroissiale, se rend immédiatement au Lac Croche. C'est dans une lettre adressée à Mgr Décelles qu'il nous parle de cet événement. La vieille Niakakinès (femme du Chef) entre dans la chambre de Soeur du Saint-Rosaire, lui prend les mains et les frotte; elle la baise au visage plusieurs fois, remplaçant ainsi la mère de la jeune religieuse qui ne peut être à son chevet. Soeur du Saint-Rosaire est enterrée dans l'église, près de l'autel, parce que le cimetière n'est pas entouré et l'on craint les loups. L'incident de l'infortuné Taillefer n'a pas été oublié.

Avant son départ du Lac Croche, Monseigneur Langevin fait promettre aux religieuses de ne plus veiller après 9 heures, afin de ne pas outrepasser leurs forces. Après la mort de Soeur du Saint-Rosaire, le frère missionnaire observe les religieuses: "Les Soeurs font leur ouvrage comme d'habitude. On les voit pleurer doucement, silencieusement, tout comme si elles ne voulaient pas imposer leur peine aux autres."

LA VIE CONTINUE AU LAC CROCHE

Trois religieuses viendront aussitôt de Saint-Hyacinthe pour travailler au Lac Croche. En plus de remplacer la disparue, on a certainement songer à soulager celles qui sont débordées de travail. Soeur Sainte-Marthe (Vitaline Boisvert de Manchester, N.H.), professe âgée de 20 ans, est accompagnée de deux novices: Soeur Sainte-Germaine (Marie-Louise Chapdelaine) et Soeur Saint-Charles - Borromée (Marie-Anna Caron).

Dans une visite à Saint-Hyacinthe, Monseigneur Langevin dira aux soeurs qui s'inquiètent toujours de leurs compagnes et qui prient pour le succès de leur apostolat: "Vos soeurs de chez nous sont admirables de dévouement, de patience et de résignation". Le 3 juillet 1902, c'est la conversion au catholicisme du chef de la réserve, Nipopinese. Le Père Camper est le parrain et la Mère Supérieure la marraine du nouveau baptisé.

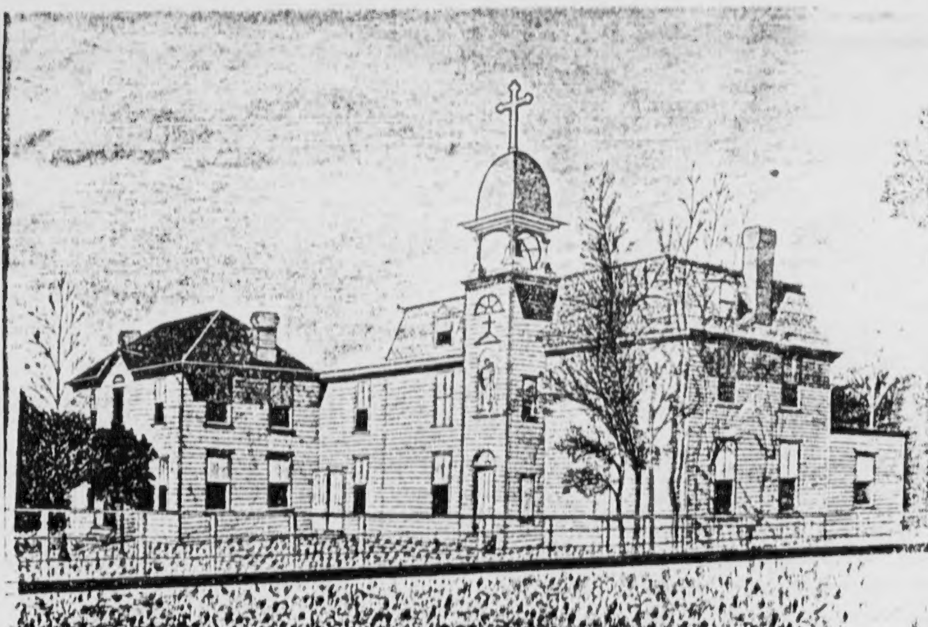
RECRUTEMENT POUR L'OUEST

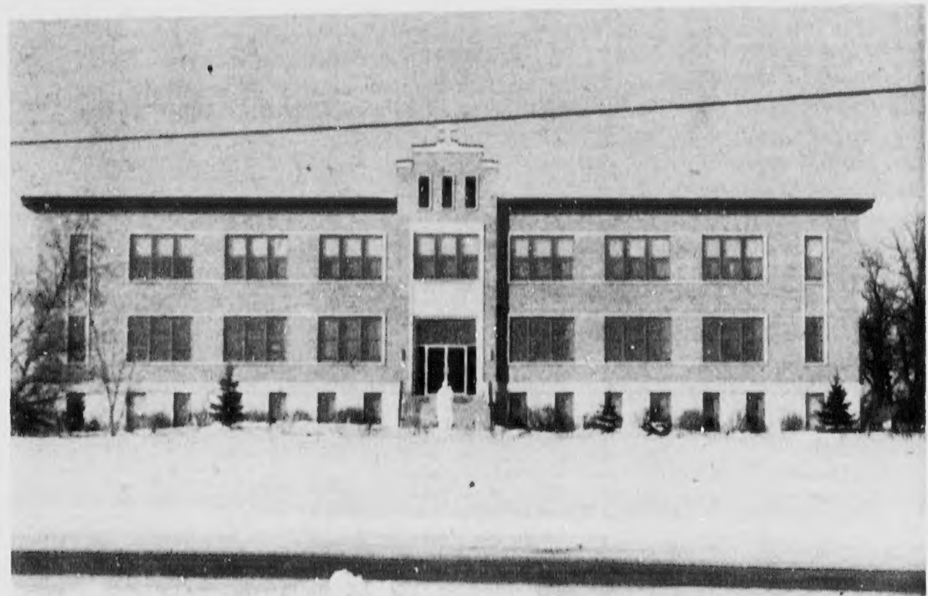
Monseigneur Langevin visite assez souvent les Soeurs de Saint-Joseph à Saint-Hyacinthe: il ne manque pas de leur parler de celles qui sont missionnaires et de les inviter à venir dans l'Ouest. C'est avec attention que l'on écoute tout ce que l'archevêque révèle de cette vie de missionnaire, si différente de ce que l'on vit au Québec parce que c'est une vie plus aventureuse et plus remplie de défis. "Vos soeurs opèrent des merveilles de dévouement et de charité parmi les Indiens" annonce l'archevêque de l'Ouest. Aussi, quand il demande des volontaires pour aller "chez les sauvages", toutes lèvent la main. Et longtemps, longtemps, dans les années à venir cette demande devait être répétée par les évêques, les missionnaires oblats, les religieuses de l'Ouest en visite à la maison-mère.

S'embarquer pour l'Ouest dans les premières années, c'était un peu accepter l'aventure; en effet, une vie différente de la petite vie tranquille et monotone au Québec avait quelque chose d'alléchant pour des femmes désireuses d'être acceptées pour elles-mêmes et non pas parce qu'elles sont des soeurs auxquelles on doit le respect et l'admiration avant même de les connaître.

Devant l'enthousiasme des religieuses pour l'Ouest canadien, Monseigneur Décelles était loin de regretter l'initiative de son diocèse et surtout le bon choix. Il avait écrit à Mgr Langevin le 25 juillet 1901: "Je ne veux pas

(SUITE, PAGE 7)





À gauche la première école des religieuses qui vécurent deux ans à l'étage de cette maison qui existe encore à Lorette, rue Principale. Le curé Dufresne fit bâtir le deuxième couvent en 1903. Le 2 juillet de cette même année, une statue de saint Joseph fut déposée par un donateur anonyme sur le terrain du couvent. Placée dans une niche extérieure pendant plusieurs années, la statue est maintenant au centre du parterre de la nouvelle résidence. (Photo)

Regards sur les Franco-Manitobains (suite)

visions du démographe montréalais Jacques Henripin. "La contribution des Canadiens français vivant à l'extérieur du Québec est plus importante à la langue anglaise qu'à la langue française, dit-il. L'adoption de l'anglais par ces Canadiens français suit plus ou moins une progression géométrique et au recensement de 1971 on s'est rendu compte que la moitié environ avait perdu sa langue d'origine. Il est plus que probable qu'en l'an 2000 plus de 95% des francophones du pays vivront au Québec."

Roger Auger, jeune auteur dramatique franco-manitobain, abonde dans ce sens. "Il y aura probablement des gens qui parleront français au Manitoba en l'an 2000, mais ce sera une élite très restreinte, un groupe très intime, dit-il. L'Eglise a joué un rôle si important dans notre milieu, explique-t-il, que tous les gens ont toujours eu un comportement de petits paroissiens. On a toujours vécu dans un monde en vase clos, et puis brutalement il y a eu cette ouverture sur le monde. On nous a offert un monde doré, plus riche, le monde de la classe moyenne, à nous qui étions de petits paysans et qui sommes toujours de petits paysans au vrai fond de notre âme. Alors, regrette-t-il, ce qui importe maintenant aux Canadiens français, c'est de s'inscrire dans le bien-vivre de la société canadienne bien plus que de s'attacher à des causes linguistiques et culturelles."

Le groupe franco-manitobain est pourtant maintenant particulièrement choyé à la fois par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.

LA GÉNÉROSITÉ D'OTTAWA

Le gouvernement libéral de Trudeau fait suivre de centaines de milliers de dollars de subventions diverses les déclarations traduisant sa volonté de faire du Canada un pays officiellement et entièrement bilingue. La Société franco-manitobaine, un organisme parapolitique chargé de défendre les intérêts du groupe dans divers domaines ayant trait à la promotion de la cause francophone au Manitoba, est presque entièrement financée par le gouvernement Trudeau. Le seul journal francophone de la province, l'hebdomadaire "La Liberté", éponge chaque année des déficits importants grâce à des octrois de la SFM, et donc d'Ottawa. Radio-Canada, le réseau national de radio et de télévision d'Etat, fait survivre à Winnipeg une chaîne de radio et de télévision dont les cotes d'écoute sont inférieures à 2%.

Quant au gouvernement provincial d'Edward Schreyer, un ancien professeur de science politique, un intellectuel dynamique et progressiste d'origine allemande qui a fait l'effort d'apprendre le français, il croit autant à un Canada bilingue que le gouvernement Trudeau. Schreyer et ses ministres appartiennent pourtant au Parti Néo-Démocrate, un parti qui est dans l'opposition à Ottawa, et dont l'influence est négligeable au Québec. Pourtant, les promesses faites aux Franco-Manitobains avant les dernières élections provinciales ont été suivies d'effet. Plus d'un million de dollars furent très vite débloqués pour la construction d'un Centre culturel franco-manitobain, sorte de Maison des Jeunes et de la culture pour les Manitobains d'expression française, et d'un Institut pédagogique chargé d'assurer la formation de professeurs et instituteurs francophones capables d'enseigner en permanence dans leur langue maternelle. Grâce au gouvernement Schreyer, depuis 1971, le français est en effet considéré comme langue officielle dans le domaine de l'éducation au Manitoba, et les commissions scolaires qui le désirent peuvent ouvrir sur le territoire qu'elles administrent des écoles où l'enseignement se fait totalement en français. Selon tous les spécialistes, il est en effet indispensable qu'un enfant vivant dans un environnement où tout se fait en anglais soit immergé dans une ambiance totalement française à l'école si on veut faire de lui un enfant véritablement bilingue.

MESURES PEU POPULAIRES

Toutes ces mesures prises en faveur des francophones du Manitoba ne sont guère populaires. En dehors des Canadiens d'origine britannique, il y a en effet plus de Canadiens d'origine ukrainienne et allemande dans les grandes plaines manitobaines que de Canadiens français. L'animosité est donc grande chez certains à l'encontre d'un groupe que l'on accuse de gaspiller des fonds publics dans des projets que des minorités plus nombreuses n'ont pas l'occasion d'entreprendre.

L'habitant moyen de Winnipeg adopte souvent des attitudes racistes à l'égard des francophones. Un dirigeant de la Société franco-manitobaine raconte une anecdote, d'un type assez commun dans la région, d'un genre que l'on pourrait pourtant croire réservé en Amérique du Nord au "Deep South" des Etats-Unis ou aux réserves indiennes. Se rendant à son travail, cet homme écoutait la station de radio française dans sa voiture. Il faisait chaud, ses vitres étaient baissées. A un feu rouge, un conducteur arrêté immédiatement à côté de lui entendit qu'il écoutait du français. Ce conducteur se pencha vers notre homme et l'insulta sans raison: "You damn' f..king frog", lui dit-il. ("Frog" est le terme péjoratif — le rapport entre les grenouilles et les francophones n'est pas très clair — désignant généralement les gens de langue française en Amérique du Nord.)

Lorsqu'un comité fédéral interparlementaire sur les problèmes de l'immigration tint des audiences publiques à Winnipeg, la Société franco-manitobaine présenta au comité un mémoire dans lequel il était dit que si le gouvernement fédéral était réellement décidé à faire du Canada un pays bilingue, il se devait d'encourager les francophones du monde entier à émigrer au Canada, et plus particulièrement dans l'Ouest du Canada. Le lendemain de ces audiences, les deux quotidiens de la ville consacraient une partie de leur première page à cet événement. Tous les mémoires présentés étaient l'objet de commentaires. Tous sauf un, celui de la SFM.

Pourtant, aux dires de certains Franco-Manitobains eux-mêmes, ni les partis-pris hostiles, ni les mesures prises en leur faveur, n'ont finalement une grande influence sur l'évolution de la communauté. La clé du problème serait ailleurs.

"Grugés par en-dedans", tel était le titre d'un éditorial de LA LIBERTE, ce journal qui fut pendant soixante ans la propriété des Oblats et qui est maintenant généralement considéré comme l'organe de la SFM.

"Le mal est au-dedans, dit Jean-Jacques Le François, rédacteur en chef du journal. A l'intérieur, chez nos gens. Ce ne seront pas les bigots de l'extérieur qui auront raison de la francophonie au Manitoba. Ce seront nos gens eux-mêmes."

Les mésaventures d'Eugène Gaultier sont à cet égard typiques. Eugène Gaultier est fermier dans la région de Notre-Dame-de-Lourdes, à quelque cent vingt kilomètres à l'ouest de Winnipeg. Depuis plusieurs années, il se bat pour obtenir que sa ferme soit "rezonée" dans une division administrative où ses enfants pourraient aller à une école totalement anglophone, où pas un mot de français ne serait utilisé.

"Mes enfants apprendront le français à la maison, dit Eugène Gaultier. Pour qu'ils réussissent dans la vie, ils doivent savoir l'anglais." Après que LA LIBERTE l'eut quelque peu égratigné dans un éditorial — lui disant qu'il était impossible de ne pas apprendre l'anglais au Manitoba, même en allant dans une école française et encore moins en allant dans une école dite bilingue — Eugène Gaultier écrivit une longue lettre au journal pour défendre sa position. Une longue lettre écrite en français, mais dans un français incompréhensible. La lettre fut jugée impubliable. Il écrivit donc une seconde lettre au journal. En anglais, cette fois. Dans un anglais remarquable qui ne laissait planer aucun doute sur le fait que le français n'était plus qu'un souvenir assez lointain dans sa maison.

Des gens ont souffert dans le passé au Manitoba parce qu'ils ne parlaient pas l'anglais. Cela leur a posé des problèmes dans leur vie professionnelle. Beaucoup de Franco-Manitobains veulent oublier le français qui fut pendant si longtemps considéré comme une tare, un handicap. Même dans les écoles françaises — au Collège de Saint-Boniface en particulier — les élèves parlent constamment anglais en dehors des heures de classe.

LUTTE SANS CONVICTION

Et les Franco-Manitobains qui se battent ne se battent pas toujours avec grande conviction, même si la loi leur donne maintenant de nombreux droits.

Saint-Norbert est une petite bourgade à quelques kilomètres au sud de Winnipeg. Un certain pourcentage de ses habitants est francophone. La commission scolaire qui règne sur l'endroit est composée de dix membres francophones et un anglophone. Après des débats, qui se déroulèrent en anglais pour accommoder le commissaire anglophone — lequel refuse d'apprendre le français — cette commission vota en faveur de la construction d'une école où l'enseignement se déroulerait totalement en français. Le ministre manitobain de l'Education — un homme d'origine ukrainienne — approuva cette décision, et libéra les crédits de construction. Une campagne monstre s'engagea alors, orchestrée par les deux quotidiens de la ville et un animateur de radio qui est devenu un des hommes les plus populaires de Winnipeg en "mangeant du français" tous les matins sur les ondes. Les commissaires prirent peur, et une décision votée un jour à la quasi-unanimité fut rapportée peu après parce qu'elle ne plaisait pas aux anglophones, même si elle était conforme à l'esprit et à la lettre des lois tant provinciales que fédérales. Louis Riel, qui déclencha sa rébellion à Saint-Norbert, a dû s'en retourner dans sa tombe.

Les Franco-Manitobains sont des gens "gênés", diraient les Québécois, ces Sabras de l'Amérique du Nord. Près de cent ans d'oppression ont laissé des traces, ont créé des habitudes et des complexes de minorité, une volonté d'assimilation que l'évolution politique de ces dernières années, que les lois ou les subventions ne semblent pas pouvoir faire disparaître.

"Vous fouettez un cheval mort", disait un jour quelqu'un au directeur de LA LIBERTE qui se lamentait sur l'apathie des Franco-Manitobains.

ARME ANTI-SÉPARATISTE

Un peu plus de trente mille personnes parlent encore le français au Manitoba. Elles constituent un groupe qui, économiquement, est un des plus défavorisés de la pro-

(SUITE, PAGE 11)

L'arrivée des Soeurs de Saint-Joseph (suite)

vanter mes filles, mais je prends la liberté de vous dire que j'ai consciencieusement choisi ce que j'ai pu trouver de mieux dans ma petite communauté. C'est que j'ai voulu faire accomplir un sacrifice méritoire à mes Soeurs de Saint-Joseph! Elles ne le regrettent pas plus que moi. Dieu vous récompense de suite; elles auront dans 15 jours, 52 novices et postulantes. C'est une augmentation de 200% depuis qu'elles ont accepté vos missions. C'est à rendre jalouses mes autres communautés."

MARIEVAL EN 1976

Aujourd'hui, on ne dit plus le Lac Croche ou l'Ecole des Sauvages. On parle de la résidence de Marieval qui est sous la direction d'un Indien. Les Pères Oblats et les Soeurs de Saint-Joseph sont toujours à l'action en collaboration étroite avec les Indiens. La politique du gouvernement fédéral a quelque peu modifié le genre d'administration et d'opération de l'école. Le nombre de pensionnaires est limité à 50, 25 garçons et 25 filles.

DES FÊTES À LORETTE

Fondées en 1901, les deux maisons de Lorette et de Marieval sont encore ouvertes. Elles avaient porté à 15 le nombre des fondations des Soeurs de Saint-Joseph en 1901 puisque la congrégation ne comptait que 13 maisons dans la province de Québec à l'époque. On se réjouit à la pensée que Lorette et Marieval fêtent cette année le 75e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de Saint-Joseph dans l'Ouest canadien.

Pour marquer l'événement, il y aura des fêtes à Lorette les 22 et 23 mai. Des centaines d'invitations ont été envoyées pour inviter parents et amis. Ceux qui ont reçu une invitation doivent se hâter d'y répondre le plus tôt possible. Ceux qui n'ont pas été invités et qui sont intéressés à participer à la fête du 22 mai, doivent composer le numéro 256-0056, à la maison régionale des Soeurs de Saint-Joseph, située à 1011, chemin Sainte-Marie, à Saint-Vital.

Le dimanche, 23 mai, il y aura un Alumni à l'Ecole Lagimodière de Lorette. Tous les anciens étudiants, professeurs, inspecteurs, commissaires d'écoles sont cordialement invités. On y verra un diaporama sur la vie des religieuses, des expositions diverses et des courtes pièces par les gens de Lorette. Bienvenue à tous!

(À SUIVRE)



On reconnaît sur ces photos quelques-uns de ceux qui ont brillamment représenté la division scolaire de Saint-Boniface lors du concours provincial de poésie française. Photo du haut, des représentants des années 1 à 6: de gauche à droite, Paul Bickford, Marcel Degagné, Magali Doussi, Henry Mizrahi, Isabelle Derégnaucourt. Derrière, Suzanne Soulodre. Photo du bas, des représentants des années 7 à 12: de gauche à droite, Lynn Provencher, Jeanne Arnold, James Wlock, Nanette Monney, Lorraine DeBaets, et Doris Pantel.

Poétiquement vôtre. . .

par BRUNO LEGAL

"Seulement trois ou quatre personnes sur mille lisent de la poésie aujourd'hui, alors qu'il y a une ou deux générations la poésie était partout en grande estime. Les parents avaient coutume de lire des vers à leurs enfants, et les enfants en récitaient à leurs parents et lors des séances scolaires.

On remarque cependant un intérêt croissant pour la lecture en groupe à haute voix, de la poésie. Le poète est un créateur d'images, et les auditeurs qui écoutent des vers en éprouvent un vif plaisir."

[Bulletin de la Banque royale]

Une salle comble de parents, d'amis, d'éducateurs, de fonctionnaires et d'organisateurs — tous réunis, le samedi 1er mai dernier, sous un même toit, celui de l'école R.B. Russel — témoignera sûrement de la vérité d'une telle assertion. C'était lors de l'éliminatoire provinciale du concours de déclamation de poésie française que tous ces gens variés eurent l'occasion d'éprouver ce vif plaisir, d'applaudir chaudement quelque 37 concurrents, rhétoriciens florissants, tantôt nerveux, tantôt graves, souvent mignons à croquer.

Il faut dire que Saint-Boniface a fait très belle figure: des 9 représentants de la division scolaire no 4, 4 élèves ont remporté le premier prix, 3 le deuxième, et 2 les honneurs de troisième place.

L'école Provencher était représentée par Magali Douissi, qui se plaça troisième dans le groupe 1 - classe A (grades 1 - 2); et par Isabelle Derégnaucourt, première dans le groupe 2 - classe A (Grades 3 - 4).

L'école Marion avait envoyé au concours provincial Marcel Degagné, qui remporta le trophée de première place dans le groupe 2 - classe B (grades 3 - 4).

Niakwa Place était représenté par Henry Mizrahi, premier dans le groupe 3 - classe B (grades 5 - 6); et par Jeanne Arnold, deuxième dans le groupe 4 - classe B (grades 7 - 8).

Lynn Provencher tenait la place du Collège de Saint-Boniface; elle remporta les honneurs de deuxième place, dans le groupe 5 - classe A (grades 9 - 10).

Enfin, les deux ambassadeurs de l'Institut collégial Louis Riel, Nanette Monney groupe 6 - classe A (grades 11 - 12) et Jim Wlock groupe 6 - classe B (grades 11 - 12) se placèrent deuxième et premier, respectivement.

Ce grand concours de déclamation de poésie française se préparait depuis longtemps, antérieurement à la finale de samedi dernier. Mlle Marie Saras, de l'école Louis Riel, en avait assumé la responsabilité pour la division scolaire de Saint-Boniface. L'organisation au niveau de la province relevait de M. Don Tole, président du comité chargé de la compétition, et membre de la Manitoba Modern Language Association, agence commanditaire du concours annuel depuis 1968.

Pour l'épreuve finale, les juges étaient Mlle Jeannette Arcand, le Dr C. Meredith Jones et Mme Anne-Marie Kanert. M. Tole et M. A. Polz, président de la section française du MMLA, firent la présentation de douze trophées aux élèves qui s'étaient placés premiers dans les diverses catégories. L'Attaché culturel de France pour les provinces de l'Ouest, M. René Luquet, décerna à Alain Gautron (classe A), du collège Saint-Paul, et à Catherine Bendor-Samuel (classe B), de l'école Kelvin, des médailles de bronze offertes par le gouvernement français à l'élève qui maintient le plus haut degré d'excellence dans chacune des deux catégories. La classe A comprend les élèves dont le français est la langue maternelle; la classe B, les élèves anglophones qui suivent des cours de French.

Le concours de poésie implique chaque année la participation de plusieurs élèves, premièrement au niveau de la classe, ensuite à celui de l'école, de la division et enfin au niveau provincial.

"En ouvrant notre oreille à la poésie, nous favorisons l'essor d'un ingrédient nécessaire de la qualité de la vie. Si un jour nous cessions complètement d'être sensibles à la poésie, nous serions dès lors coupés d'une partie de nos origines, car l'homme a récité et chanté bien avant de raisonner et de philosopher." ■



Il paraîtrait que c'est la première fois, au Manitoba, qu'une femme joue une partie parfaite aux quilles. Il s'agit de madame Terry Quinn qui a complété récemment douze "abats" consécutifs. Cela, se passait au Club La Vérendrye. A cette occasion, le gérant de l'établissement, Guy Savoie, a remis en cadeau à madame Quinn un chèque de deux cents dollars, une carte de membre à vie, un bouquet de roses, et il lui a donné un bec. PHOTO MAURICE ASSELIN



Le Festival Bach





Le Festival Bach s'est poursuivi le week-end dernier avec les demi-finales des compétitions débutants et semi-débutants. Quatre chanteurs se sont qualifiés dans la première catégorie. Quant aux semi-débutants, les juges, impressionnés sans doute par la qualité des concurrents, ont demandé aux six participants présents de revenir la semaine prochaine. Sur nos photos, en haut à droite on reconnaît de gauche à droite: Christian Laroche (Saint-Malo, semi-déb.), Pauline Lamoureux (Précieux-Sang, déb.), Martine Brunette (Lorette, déb.), François Catellier (Petit Séminaire, déb.), Madeleine Lépine (Collège, semi-déb.), et Denise Vien (Lorette, semi-déb.). En bas, à droite, toujours de gauche à droite: Susan Barton (Sainte-Rose, déb.), Gilles Petit (Petit Séminaire, déb.), Diane Bruyère (Sainte-Anne, semi-déb.), et Pierrette Laroche (CUSB, semi-déb.).

Gilberte Bohémier, à qui nous demandons bien humblement de bien vouloir nous pardonner l'erreur qui s'est glissée dans l'annonce la concernant dans notre numéro de la semaine dernière participa également au spectacle du Festival Bach à titre d'artiste invitée. Elle chanta plusieurs chansons de sa composition, nous donnant une idée du talent prometteur qui semble être le sien.

UN LIVRE À LIRE

1975 a été une grande date pour le théâtre au Canada, surtout d'expression française. En effet, on y a célébré le 50e anniversaire de la plus ancienne troupe de théâtre au Canada, tant professionnelle qu'amateur, tant anglophone que francophone: *le Cercle Molière*, de Saint-Boniface, Manitoba, municipalité qui jouxte, comme on sait, Winnipeg, capitale de la province.

Dans le domaine de la culture, chez nous, et spécialement du théâtre, c'est un événement majeur. Aussi, avec raison, les Editions du Blé viennent de le souligner par la publication d'un ouvrage de luxe qui raconte la belle et courageuse histoire de ce petit groupe si méritant de canadiens-français qui a voulu, il y a cinquante ans, par la voix du théâtre, proclamer une nouvelle "défense et illustration de la langue française" dans les vastes plaines de l'Ouest canadien. Grande leçon de ténacité, d'enthousiasme réfléchi, de sain réalisme, de conviction têtue, justement couronnés de succès. Soit en tournée dans les Provinces du pays, soit lors des concours dramatiques, le Cercle Molière a toujours présenté des spectacles qui lui ont mérité, à bon droit, applaudissements, éloges et récompenses des spectateurs et connaisseurs.

Que les Québécois, qui se croient trop facilement les parangons de la francophonie, regardent un peu au-delà de leurs patelins. Ils s'apercevront qu'ils ne sont pas les seuls à oeuvrer pour la sauvegarde de la culture française au Canada.

Bravo au Cercle Molière! [*"Relations"*]

L'HEURE DE TOMBÉE

Certains semblent croire que *L'HEURE DE TOMBÉE*, c'est pour les autres. Nous rappelons à tous qu'il est important à ceux qui font le journal que cette *HEURE DE TOMBÉE* — le *VENDREDI, 15 HEURES*, soit respectée. Nous reporterons à l'avenir à l'édition de la semaine suivante les textes qui nous parviendront en retard.

LES MARIAGES INTERCULTURELS

"Le nombre des mariages *interculturels* n'a pas cessé d'augmenter au cours des dix années. Dans une paroisse de ville, pour laquelle j'ai sollicité et obtenu des chiffres précis, la proportion de tels mariages est de 44 p.c., autrement dit, une moyenne de 36 jeunes filles de la paroisse, sur 80, ont épousé un jeune homme anglophone. Ce sont à peu près les mêmes proportions dans les autres paroisses francophones de ville. Quant aux paroisses anglophones ou bilingues, la proportion me semble supérieure. Pour toutes les paroisses rurales, au contraire, elle est inférieure.

"Le fait que tant de jeunes gens et jeunes filles s'épousent ainsi me paraît symptomatique, chez la plupart d'entre eux, d'une anglicisation déjà avancée. Par ailleurs quelle minime chance auront ces foyers de doter leurs enfants d'une culture française?"

[*Monseigneur Maurice Baudoux — A la Société Royale, juin 1975*]





On reconnaît sur nos photos Jean-Louis Hébert dans deux scènes de "Le Roitelet", de Claude Dorge, pièce présentée actuellement par le Cercle Molière au Centre Culturel Franco-Manitobain. Derrière lui, sur la photo du haut, Jaque Rochon, qui interprète le rôle de Thomas Scott. Sur la photo du bas, Lorraine Adams accompagne Jean-Louis Hébert.
PHOTOS CHARLES LAVACK

Le Roitelet

par ANNETTE SAINT-PIERRE

Le Cercle Molière termine sa saison théâtrale en offrant à son public une oeuvre de Claude Dorge, comédien et musicien bien connu au Manitoba. L'auteur fait ses premières armes avec une pièce qui n'est pas facile à cataloguer, encore moins à jouer. Toutefois le genre littéraire importe peu à une époque où les romans nous donnent du fil à retordre avec une chronologie chambardée et la technique du rêve éveillé.

Le spectateur doit sympathiser avec la fantaisie de l'auteur qui nous amène par une série de tableaux superposés dans l'imaginaire de Louis Riel. Pas de coups de théâtre ni de retournements avec **Le Roitelet;** seulement une rétrospective où l'art dramatique repose dans un monologue qui évoque des conflits déjà vécus. Le tout sur un ton frais, naturel, déclamatoire ou poétique. Mais a-t-on donné à la poésie — si importante dans la pièce — toute sa b eauté et sa mystique?

L'auteur révèle plus sa personnalité qu'il ne réussit à créer un vrai caractère à la scène. La pièce a reçu une bonne injection de pathétique que le metteur en scène sait exploiter dans chaque tableau. Etant donné que Louis Riel revit dans son imagination des situations qui l'ont marqué, il n'est pas facile de faire graviter autour du protEgoniste toutes ces associations d'idées. C'est ici qu'il faut louer le talent du metteur en scène, Roland Mahé, pour la vérité du décor. L'univers réel n'est que la petite chambre d'hôpital de Louis Riel tandis que l'univers onirique est peuplé de personnages symboliques, lyriques, historiques, religieux, épique, etc. . . Véritable kaléidoscope, **Le Roitelet** donne lieu à plusieurs réactions et les comédiens sont appelés au dépassement en jouant avec toute leur force d'artiste. Le Cercle Molière nous offre une distribution de qualité avec Jean-Louis Hébert, Irène Mahé, Jean-Guy Roy, Maurice Auger, Jaque Rochon, Michèle Boulet, Pauline Boutal, Régis Gosselin, Ermelle Giguère, Bernard Boland, Gabriel Dubé, Lucie Auger, Ronald Séguin, Lorraine Adams, Garry Zilinski, Denis Lavoie, Louise Cloutier et Lynette Lapierre.

Le spectateur peut être tenté de se fermer les yeux s'il se lasse de voir des personnages qui dialoguent sans se regarder; ce sera pour mieux jouir de la beauté du texte. **Le Roitelet** devrait être porté à l'écran le plus tôt possible; la pièce connaîtrait un véritable succès, enrichie des techniques ciné matographiques. A la scène, c'est une tragédie stylisée. Le texte de l'auteur a-t-il été modifié pour l'adaptation à la scène? Les points culminants et les moments de relâche sont quelquefois imbriqués maldroitement.

On aurait pu diviser la pièce en deux parties. La vision de' la profession religieuse de Soeur Sara Riel est un point culminant avec les choeurs parlés, le chant grégorien, le défilé, etc... Cette scène — véritable spectacle — aurait pu terminer le premier acte. La seconde montée qui appellerait la tombée du rideau serait la scène où Louis Riel, prostré et effondré, lutte contre la Mort qui rôde autour de lui, attendant de le saisir.

C'est une pièce à ne pas manquer. D'abord parce que l'auteur nous donne autre chose qu'un drame historique ou politique en s'inspirant de Louis Riel; ensuite parce que l'auteur manitobain a fait plus que nous offrir de la vraisemblance. Claude Dorge a véritablement créé et c'est là le mérite d'un dramaturge. Il ne tombe ni dans le mélodrame ni la parodie en exposant la vie secrète ou les confessions lyriques de Louis Riel. C'est une pièce dont on a besoin au Manitoba pour mieux connaître ce héros manitobain et le travail en a valu la peine. Il faut voir **Le Roitelet** et pourquoi pas le revoir si l'on n'a pas tout compris. Il se donne au Centre Culturel jusqu'au 8 mai.■

"Quand une lecture nous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger l'ouvrage; il est bon, et fait de main d'ouvrier."

La Bruyère

"LES INTRÉPIDES" EN CONCERT

Un événement tant attendu... LE 16 MAI... "LES INTREPIDES" en concert. Au programme cette année, deux surprises dont nous vous reparlerons. Nous vous donnons donc rendez-vous le 16 mai prochain en la salle Pauline-Boutal du C.C.F.M. Les billets sont en vente au prix de 3 dollars pour le concert de 20h30. Veuillez noter qu'il y aura matinée à 14 heures.

Louis Molin, secrétaire

Regard (suite)

vince. Le pouvoir politique qu'elles détiennent n'existe que parce que le gouvernement fédéral veut empêcher les séparatistes québécois de gagner du terrain. Ottawa gonfle l'importance des minorités francophones non québécoises pour convaincre les Québécois qu'ils ne sont pas les seuls Canadiens français au pays et qu'ils doivent donc se sentir solidaires d'une population qui ne peut survivre que dans le cadre d'un fédéralisme bilingue, seule garantie qu'aurait le Canada de résister à la poussée culturelle et économique du gros voisin américain.

Mais les Canadiens français non québécois sont dispersés sur un territoire immense. L'importance politique qu'on leur donne ne repose sur aucune puissance économique réelle, elle ne repose pas sur une forte volonté de survie qui aurait sa source à l'intérieur même du groupe. Alors, mise à part une volonté politique extérieure, celle d'entraver la progression des sentiments séparatistes au Québec, le passé seul, le rôle historique joué par les Canadiens français dans la conquête de l'Ouest, semble justifier les sommes d'argent et d'énergie consacrées actuellement à une certaine idée du Canada.

Il est difficile de croire à l'avenir d'un Canada bilingue quand on est au Manitoba. Personne ne joue le jeu. La majorité des anglophones est au pire raciste, au mieux indifférente, et la minorité qui fait des efforts pour apprendre le français ne le fait souvent que pour progresser dans la hiérarchie de la fonction publique fédérale où la connaissance du français "paie bien".

Quant aux francophones, la majorité d'entre eux n'a qu'un souhait: entrer dans la course aux richesses, une course où tout se fait en anglais. Le reste n'a que peu d'importance. ■

SAINT-ADOLPHE

Le Comité culturel de Saint-Adolphe annonce que leur assemblée annuelle aura lieu le lundi 10 mai à 8h p.m. en la salle de l'église. C'est une assemblée très importante, car le Comité se demande si ses services répondent aux besoins réels de Saint-Adolphe.

M. John A. Schimnowski nommé au conseil d'administration de la Monnaie royale

OTTAWA, le 23 avril 1976: Le ministre des Approvisionnements et Services, l'honorable Jean-Pierre Goyer, annonce la nomination de M. John A. Schimnowski de Winnipeg, au poste de directeur de la Monnaie royale canadienne. Son terme sera de trois ans.

Né à Altona (Manitoba), M. Schimnoswski est président et seul propriétaire de la Western Paint Company Limited. Il a été conseiller municipal de la ville de Saint-Boniface pendant douze ans, président de la "Winnipeg Planning Commission" pendant deux ans et membre du "Winnipeg Board of Adjustment" pendant douze ans jusqu'au moment où la structure actuelle du gouvernement métropolitain a entraîné sa dissolution

M. Schimnowski est actuellement membre du Conseil consultatif et du Conseil spécial des finances de l'hôpital de Saint-Boniface ainsi que membre du Conseil du City Savings and Trust. Il est également président du restaurant la Vieille gare de Saint-Boniface.

Le conseil d'administration de la Monnaie royale canadienne compte en plus de M. Schimnowski récemment nommé, le président du conseil, M. J.M. DesRoches, sous-ministre des Approvisionnements au ministère des Approvisionnements et Services; M. Yvon Gariépy, directeur général de la Monnaie; M. William A. Kennett; M. Douglas A. Best; M. Jean-Paul Drolet et M. Bruno Meloche.

CYCLETON



Le CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL organise un *"CYCLETON"* pour le 29 mai.

Le but de faire un cycleton d'envergure provinciale, est d'amasser de l'argent pour les conseils locaux dans les écoles, et d'augmenter les fonds du C.J.P. Cet argent sera utilisé pour des activités spéciales qui auront pour but de promouvoir et encourager le français dans nos milieux.

Jeunes franco-manitobains, réservez donc la date de samedi le 29 mai. Plus d'informations suivront la semaine prochaine.



ESSAYEZ ET ÉPROUVEZ

Le Conseil Jeunesse Provincial annonce que le gouvernement fédéral a accordé une subvention dans les cadres du *"Programme de Service Communautaire Etudiant"*.

Le C.J.P. pourra donc enfin élargir ses cadres aux jeunes travailleurs. Notre subvention nous permet d'embaucher trois (3) jeunes étudiants universitaires pour sonder et étudier les besoins et les intérêts de nos jeunes travailleurs francophones.

Si l'organisation d'un groupe de jeunes est ton défi, voici l'occasion de le réaliser. Pour plus d'information composer 233-4915.

La S.F.M. vous informe

RÉSERVEZ les 25, 26, 27 juin

pour

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

à

LA BROQUERIE

Fête des Franco-Manitobains

le 25 juin - Fête des jeunes - graduation
le 26 juin - Soirée de la Saint-Jean-Baptiste:
- spectacle
- danse
- feu de la Saint-Jean

le 27 juin
- messe avec discours
- défilé de chars allégoriques
- concours de la Reine du Manitoba français
- tournoi de balle
- pique-nique
- soirée populaire

Important: Clubs de balle francophones; réservez votre participation auprès de Louis Balcaen: Téléphone **424-5434**

CE QUI SE PASSE:

Suites de l'assemblée annuelle

- L'exécutif rencontrera les organismes, en vue d'étudier les modes de collaboration souhaitables pour la réalisation des projets proposés lors de l'assemblée annuelle.
- M. Georges Forest a rencontré l'exécutif, lundi le 19 avril, pour exposer son projet de "Comité pour le développement du français", inspiré de la Louisiane.
- Le Conseil Jeunesse Provincial rencontrera l'exécutif le 17 mai.
- Les démarches se poursuivent avec les Clubs d'Age d'Or.
- La Fédération des Comités de Parents progresse à grands pas. Un projet de constitution élaboré par Sainte-Anne circule auprès des autres comités. Le comité de Laurier s'est réuni le 29 avril pour l'étudier.

Saint-Boniface

Le président de la S.F.M. a rencontré des groupes de parents et la commission scolaire de Saint-Boniface pour obtenir des éclaircissements sur les politiques d'éducation française.

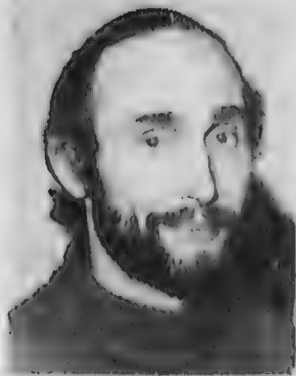
ATTENTION PARENTS DU PARC WINDSOR ...

Voulez-vous savoir ce qui se passe à la Mani-Maternelle du Parc Windsor? Aimeriez-vous inscrire votre enfant de 4 ans à cette maternelle française?

La maternelle, tout en préparant votre enfant pour le jardin, lui permet de rencontrer d'autres camarades de son âge, de s'amuser, parler et vivre en français.

Si un tel programme vous intéresse, venez à notre soirée d'information le 3 mai à 20h30 à l'école Lacerte. Un goûter sera servi.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Germaine au 256-2896, Jeannette au 256-4989, ou Cécile au 257-2252.



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

70% des avortements chez les vaches sont inexpliqués

Les avortements des vaches ne devraient plus être considérés comme un fait inévitable. Les causes de plus de la moitié de ces avortements demeurent inconnues, mais des chercheurs se penchent actuellement sur la question pour éliminer ces pertes.

L'agriculteur qui apporte un foetus au vétérinaire n'a environ que 30 ou 40% de chances de connaître la cause de l'avortement.

Même si les pertes dues aux avortements sont lourdes, les agriculteurs ne les considèrent souvent que comme des malchances, ils se débarrassent tout simplement des foetus à moins qu'ils ne craignent une épidémie de brucellose si les avortements se répètent fréquemment sur une brève période de temps.

Agriculture Canada a récemment mis sur pied un projet de recherches visant à éclaircir les 60 ou 70% de cas inexplicables. La connaissance des causes pourrait bien mener à la découverte de mesures préventives.

Le projet est sous la direction de Tom Dukes, pathologiste à l'Institut de recherches vétérinaires. Douze chercheurs, vétérinaires pour la plupart, y travailleront à temps partiel pendant trois ans. A la fin de cette étude, ils devraient être en mesure de savoir s'ils sont sur la bonne voie pour expliquer ce phénomène.

On se propose d'examiner plus de 300 foetus provenant d'agriculteurs, de vétérinaires et des laboratoires provinciaux de l'est de l'Ontario et de l'ouest du Québec.

Les cas expliqués sont généralement imputables à des maladies infectieuses comme la rhuno-trachéite infectieuse bovine et la brucellose.

Le Dr Dukes et ses collègues ont examiné approximativement 80 foetus l'an dernier au cours d'essais préliminaires.

"Nous avons découvert toutes sortes de causes, mais notre travail a soulevé beaucoup plus de questions qu'il n'en a résolues", de dire le Dr Dukes.

Ces causes seraient très variées allant de simples lésions tissulaires au coeur, par exemple, aux virus, bactéries et champignons. Parfois, l'absence d'indice n'a pas permis de déterminer l'origine d'un avortement.

En plus du foetus, les vétérinaires reçoivent généralement des prélèvements sanguins post-parturition de la mère ainsi qu'un rapport sur son état de santé, le type d'insémination, d'alimentation et de logement.

Un examen complet du foetus requiert environ trois jours de travail répartis sur plusieurs semaines.

On procède à des prélèvements du tissu de chaque organe. Ces échantillons sont examinés attentivement par des virologistes, des bactériologistes, des mycologues, des sérologistes et d'autres spécialistes.

Les résultats de ces trois années de recherches seront soigneusement analysés par l'équipe de chercheurs.

"Nous espérons pouvoir ainsi identifier quelques nouveaux agents infectieux, de conclure le Dr Dukes, et nous pensons que ce projet n'est que le premier d'une longue série de travaux de recherches sur ce sujet." ■

TRAITEMENT PRÉVENTIF CONTRE LES ALTISES

Au Manitoba les entomologistes suggèrent un traitement préventif aux infestations d'altises sur le colza (les Flea Beetles).

Une application d'un des insecticides Lindane ou Furadan avant la levée des plants de colza les protège pendant leur premier développement. D'après les entomologistes du ministère, dans la majeure partie de la province, cette précaution est importante en raison du nombre élevé de ces insectes.

Selon les expériences faites l'année dernière dans la région de la rivière Rouge, les insecticides Furadan et Lindane sont très efficaces lorsque employés selon les spécifications de l'étiquette.

D'après les résultats de ces expériences, des rendements accrus de 2,7 boisseaux à l'acre ont été obtenus des parcelles où l'insecticide avait été employé; les rendements sont bien sûr en relation avec les conditions atmosphériques, les sols et les modes de cultures.

Dans certains cas où les altises sont extrêmement nombreuses ou arrivent d'ailleurs, il est parfois nécessaire de pulvériser le colza après la levée, dans ce cas les insecticides Furadan et Gunthion sont recommandés.

La disponibilité, le prix et les facilités d'application seront votre guide dans le choix de l'insecticide employé, l'un ou l'autre étant aussi efficace. Si on emploie Lindane, il peut être appliqué à la semence dans le semoir; quand au Furadan, les résultats sont meilleurs lorsque l'on emploie un semoir à roulettes.

Les entomologistes mettent en garde les producteurs qui emploient Lindane; il doit être mélangé aux semences en employant un équipement à cet effet, l'usage de mélangeurs servant à la préparation des aliments du bétail étant dangereux. Des empoisonnements de volailles et de bétail se sont produits lorsque des appareils servant pour le bétail ont été employés pour mélanger l'insecticide Lindane en raison de son pouvoir de contamination. ■

RECU CETTE SEMAINE:	1976	1975
Animaux de boucherie:	4,900	3,300
Veaux:	450	300
Porcs:	10,875	11,700
Moutons et agneaux:	200	95
Animaux de boucherie exportés:	245	—
Porcs exportés:	150	—

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement ont été répartis comme suit: 935 au Manitoba, 790 en Ontario et 95 à l'exportation.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:

Flancs de porcs en août 1976:	74$60	plus	2$00
Porcs sur pied en août 1976:	47$40	plus	0$08
Boeufs sur pied en août 1976:	46$90	moins	0$50

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Les prix des boeufs engraissés montaient de 50c du 100 livres au début de la semaine, ils devaient cependant perdre cette avance au milieu de la semaine, un trop grand nombre étant sur le marché. Les quelques taures mises en vente se sont maintenues à prix stables. Les prix des vaches baissaient de 3$ du 100 livres tandis que ceux des taureaux montaient de 3$.

LES PRIX CLOTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 46$ à 47$50, ventes à 49$.

Taures cat. A 1-2, 42$ à 44$, ventes à 45$40.

Vaches cat. D 1-2, 27$ à 29$, ventes à 31$.

Taureaux Bons, 34$ à 36$, ventes à 38$.

Les prix des porcs variaient de 65$75 à 67$30, prix de clôture jeudi.

Les prix des veaux de boucherie étaient en baisse et le bétail pour l'engraissement et l'élevage s'est bien vendu malgré l'offre abondante.

Les prix des agneaux et des moutons étaient en baisse cette semaine.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

La demande pour les animaux de boucherie a varié de modérée à bonne, les prix variaient de stationnaires à plus bas. Les prix des boeufs étaient stables à l'ouverture, vers la fin de semaine les pressions du marché faisaient baisser leurs prix d'un dollar du 100 livres. Les taures continuaient d'être en demande presque toute la semaine, leurs ventes subissaient les mêmes pressions que celles des boeufs engraissés faisant baisser leurs prix de 1$ du 100 livres.

La demande pour les vaches a été régulière faisant fluctuer leurs prix sur une grande échelle, ils devaient clôturer 2$ en baisse.

Les quelques taureaux offerts sur le marché se sont vendus à prix stables.

Les prix des veaux lourds de boucherie se sont maintenus généralement stationnaires.

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement, très peu nombreux sur le marché, se sont bien vendus et leurs prix étaient même légèrement en hausse.

Les agneaux de saison valaient à la clôture 2$ de moins du 100 livres.

Les prix des porcs variaient de 61$64 à 61$92 clôturant vendredi à 62$72.

LE FEU FAIT PLUS DE MAL QUE DE BIEN

Chaque année de grandes surfaces sont incendiées inutilement. Bien qu'il y ait un certain plaisir fascinant à voir le feu dévorer sur son passage tout ce qui se consume, les résultats de ce traitement radical sont nuisibles; que ce soit la paille ou le chaume des céréales, le foin sauvage où les endroits boisés, le feu fait plus de mal que de bien.

En brûlant la paille d'une récolte de blé d'environ 30 boisseaux à l'acre, le cultivateur gaspille pour plus de 2$ de l'acre d'azote et de phosphates pouvant fertiliser le sol. Cette destruction de plus, prive le sol des matières organiques et de la fibre dont il a besoin pour emmagasiner l'eau, se mieux drainer et ne pas s'éroder par les vents et l'eau. Bien que facilitant le travail du sol en brûlant pailles et chaumes, on ne détruit pas pour autant les graines des mauvaises herbes, la plupart étant déjà dans le sol.

Pour ce qui est des foins sauvages et des endroits boisés, le feu leur est encore plus dommageable. Des études ont prouvé que dans les endroits brûlés, les mauvaises herbes étaient plus nombreuses, les espèces désirables de foins sauvages étaient fortement endommagées, ce qui en définitif, réduisait les rendements en foin de 52 à 71%. Si ces chiffres vous semblent exagérés, faites l'expérience de laisser un espace non brûlé et comparez les rendements.

Le feu en consumant tout sur son passage, détruit au printemps, quantités de nids, d'oeufs et de jeunes animaux sauvages. La faune a besoin de ce couvert et tout le gibier et les oiseaux quitteront un endroit ravagé régulièrement par le feu. Les rameaux calcinés des arbustes et des arbres sont un reproche aussi triste que leur apparence. Avant de mettre le feu, pensez à ce qu'il peut détruire. ■

Montréal 1976 à Radio-Canada

Les commentateurs à la télévision des Jeux Olympiques

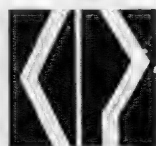


Leur argent travaille et le vôtre?



Ouvrez un compte d'épargne et regardez-le fructifier.

L'indépendance fait le bonheur, mais plusieurs le réalisent trop tard. Commencez, dès maintenant, et assurez votre avenir. Les avantages sont nombreux à votre Caisse Populaire. Pour ça, votre caisse vous offre différents comptes de dépôts d'épargne et à termes. A votre caisse, c'est vous qui décidez.



LES CAISSES POPULAIRES
DU MANITOBA

MANITOBA 76

mardi à 22 h 00

Le rôle de Radio-Canada dans la communauté est-il un rôle d'animation sociale ou d'information? ? Tel sera le sujet de la discussion qui réunira 7 ou 8 personnes ainsi que les directeurs locaux de Radio-Canada.
C'est à MANITOBA 76, mardi à 22h00.

Ciné-club
dimanche 9, 23 h 00

«Amants et fils»

C'est un drame d'origine britannique, *Amants et fils*, que présente **Ciné-club**, le dimanche 2 mai à 23 heures. Réalisé par Jack Cardiff d'après le roman de D.H. Lawrence *Sons and Lovers*, ce film réunit Trevor Howard, Wendy Miller, Dean Stockwell et Heather Sears.

A Nottingham, à la fin du siècle dernier, Walter Morel n'admet pas que deux de ses fils répugnent à descendre dans la mine dans laquelle lui travaillait depuis son enfance. Un seul de ses fils devient mineur, mais un accident lui coûte la vie. La mère, qui méprise volontiers son mari, entend bien que les deux autres n'y descendent pas. William est déjà employé de bureau à Londres et Paul, son préféré, qu'un goût très sûr porte vers la peinture, a déjà réussi à vendre une de ses toiles à un riche collectionneur londonien qui lui promet un brillant avenir. Mais sa mère, possessive et dominatrice, ne tolérerait pas son départ pour la «City». Paul décide donc d'abandonner sa carrière artistique. Deux aventures sentimentales seront nécessaires pour qu'il rompe avec son passé. Mais ce n'est qu'à la mort de sa mère qu'il décide de gagner Londres pour continuer sa peinture.

Cette troublante histoire, sorte d'autobiographie de Lawrence lui-même, bénéficie d'une réalisation tout à fait remarquable. De très belles images et un montage souple s'ajoutant à une splendide reconstitution d'époque représentent les qualités premières de cette production. Dominée par Trevor Howard, l'interprétation est de tout premier ordre.

Cinéma canadien
mercredi 12, 23 h 30

«L'Amour humain»

Un drame psychologique de Denis Héroux, *l'Amour humain*, prend l'affiche de **Cinéma canadien**, le mercredi 5 mai à 23 h 30. En vedette: Louise Marleau, Jacques Riberolles, Ovila Légaré et Charlotte Boisjoli.

Aumônier d'hôpital, Julien Lambert décide de défroquer. Une jeune religieuse, Constance Langlois, qu'il a connue à l'hôpital, rompt elle aussi ses voeux quelque temps après. Maintenant laïcs, ils se revoient souvent et finissent par se marier. Les rapports conjugaux se révèlent difficiles entre eux, à tel point que Constance décide de quitter Julien pour regagner le foyer paternel. Après un temps de désarroi, Julien pense avoir trouvé la cause de leurs conflits et réussit à convaincre Constance de reprendre la vie en commun.

Denis Héroux s'attaque ici à un sujet profond, celui de la vocation religieuse. Probablement inspiré par cette crise plutôt générale que traversent les religieux depuis un certain temps, Héroux traite ce sujet [illegible] sant à l'amour charnel. Sans prétention sociologique, *l'Amour humain* ne veut rien généraliser; c'est l'histoire d'un cas parmi tant d'autres.

L'Amour humain



CKSB 1050
Coup d'oeil radio



Assistante à la réalisation

Depuis un mois déjà, **Lorraine Cadotte** compte parmi les employés de Radio-Canada à CKSB. Arrivée pour remplacer Lucille Wiltshire qui est retournée à ses premières amours, elle s'est occupée du trafic. Mais ce n'était qu'un bref apprentissage, pour mieux connaître cet aspect de la radio. Maintenent, elle passe en haut, c'est-à-dire au deuxième étage, où se trouvent les bureaux de la production, pour devenir assistante à la réalisatio.

Licenciée en sociologie de l'Université du Québec à Montréal, Lorraine Cadotte a travaillé au Cercle Molière en tant que publiciste et comme co-responsable du dernier Festival Théâtre-jeunesse. L'hiver dernier, elle a organisé des spectacles de marionnettes au CCFM. De plus, elle a été consultante au BEF pour l'éducation pré-scolaire francophone.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'elle pourra, à CKSB, continuer de faire profiter la communauté francophone de ses nombreux talents.

Les Noctambules au piano

Combien de personnes ont été marquées dans leur enfance par un vieux piano! Piano silencieux et défendu pour certains, bavard et accueillant pour d'autres. Et c'est ainsi que le piano et sa musique peut évoquer pour plusieurs, des souvenirs d'enfance qui ne se taisent presque jamais. Pour d'autres encore, le piano silencieux est le rappel d'un être cher qui le touchait et qui n'est plus, disparu dans le silence: rappel des symphonies que les mains agiles faisaient vibrer jusqu'au fond de l'être. Mais si le piano jouit d'une telle puissance évocatrice, ce n'est pas sans raison. De tous les instruments, le piano est sans doute celui qui s'adapte le mieux à la plus grande variété de formes musicales, de la transcription symphonique à la ballade sentimentale. Samedi soir à 23h, Daniel Poulin vous invite à écouter des chansons qui parlent de cet instrument et des accords qui feront bien comprendre tout ce qu'on a pu dire en paroles. . .

Émissions d'intérêt particulier

Dimanche à 15h: **Horizons**

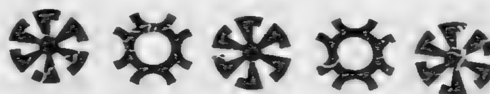
Le romancier Claude Jasmin nous dira pourquoi il se plaît toujours à lire l'oeuvre d'Yves Thériault.

Lundi à 22h: **Book Club**

Les collaborateurs habituels de l'émission nous parleront de l'oeuvre de Claude-Henri Grignon, décédé le 3 mars dernier.

Mercredi à 21h30: **La feuillaison**

A l'affiche cette semaine, une comédie musicale de Pierre Brouillé intitulée: "L'Enfant printemps".



Jeux Olympiques de Montréal 1976.........

Les commentateurs à la télévision des Jeux Olympiques

Tout au long des Jeux, une équipe de commentateurs aguerris nous fera vivre chaque instant de ce spectacle unique. Leurs commentaires colorés, la pertinence de leurs observations viendront s'ajouter au côté déjà fort spectaculaire des Jeux. C'est en leur compagnie que les téléspectateurs sont invités à partager tout le drame et l'émotion qui caractérisent si bien cette rencontre internationale.

A la piscine, au vélodrome, au bassin olympique, à l'aréna Maurice-Richard, au Forum, au stade olympique, partout, dans tous les lieux de compétitions importants, les commentateurs à la télévision de Radio-Canada seront sur place, dans le feu de l'action.

Le travail des commentateurs ne sera pas de tout repos, loin de là. Afin que rien ne puisse échapper aux téléspectateurs, les compétitions seront décrites et enregistrées du début à la fin. Les commentateurs devront donc décrire chaque instant de toutes les épreuves d'une discipline, même si ce n'est que des fragments de celle-ci que les téléspectateurs pourront voir. Il faut aussi tenir compte de tout le travail de préparation qu'exige la description exacte et pertinente d'une ou de plusieurs disciplines olympiques.

Dans cette vaste entreprise que représente la diffusion des Jeux à travers tout le Canada, les commentateurs du Service des sports de Radio-Canada auront tous une tâche bien



René Lecavalier sera l'animateur des différents reportages de la télévision de Radio-Canada. Il assurera un lien entre les multiples épreuves qui seront diffusées.

Les Commentateurs de Radio-Canada aux Jeux Olympiques



A Montréal, au mois de juillet prochain, Serge Arsenault sera sur place afin de nous décrire les rencontres de basketball.



Durant les Jeux de Montréal, Jean-Maurice Bailly décrira, de la piscine olympique, les épreuves de natation et de plongeon.



Pierre Dufault se rendra sur les différents sites olympiques afin d'y effectuer des entrevues et des reportages sur les Jeux de la XXIe Olympiade.



Lionel Duval décrira les épreuves de cyclisme ainsi que les compétitions d'aviron, de canoë et de kayak.



Richard Garneau commentera les cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que les épreuves d'athlétisme.



Du 18 au 31 juillet 1976, Raymond Lebrun commentera les épreuves de gymnastique ainsi que les différentes compétitions de sports équestres.



Aux Jeux de Montréal, Pierre McNicoll décrira tous les instants des parties de football.



En 1976, Winston McQuade commentera, pour nous, les duels qui se dérouleront dans le cadre des compétitions de boxe.



Aux Jeux Olympiques d'été de 1976, Jean Pagé décrira toute l'action qui entourera les compétitions de volleyball.



Lors des Jeux de la XXIe Olympiade, Michel Picard décrira les compétitions de judo et de lutte



Durant les Jeux de Montréal, Claude Quenneville commentera les différentes épreuves d'haltérophilie.

COUP D'OEIL

SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 8 mai au 14 mai 1976



SAMEDI 8 mai

9 00 SESAME

9 30 ROQUET BELLES O-REILLES

10 00 LES ESPIÈGLES RIENT

10 30 LANCELOT

11 00 LA COMPAGNIE DE LA MOUETTE BLEUE

11 30 GENIES EN HERBE

12 00 HEROS DU SAMEDI

13 00 DU MOYEN AGE A LA RENAISSANCE

13 15 BASEBALL

15 30 ECHOS DU SPORT

16 00 BAGATELLE

17 00 SPORTHEQUE

18 00 L'IMAGINATION AU GALOP

18 30 TELEJOURNAL

18 40 NOUVELLES DU SPORT

18 50 POLITIQUE FEDERALE

19:00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
OU

19 00 **RUE DES PIGNONS**
Téléroman de Mia Morisset. Avec Yvon Leroux, Roland D'Amour, Rina Cyr, Serge Turgeon, Manon Bernard, Huguette Oligny, Nicole Leblanc, Danielle Roy, Réjean Lefrançois, Roland Bédard et Reine France. Jules Boutin raconte le vol du garage à Flagosse et Irène. Maurice réserve une surprise à Sylvette. Réal.: Yvon Trudel.

19:30 **LES GRANDS FILMS**
Sierra Torride. Western réalisé par Don Siegel, avec Shirley MacLaine, Clint Eastwood, Manolio Fabregad, John Kelly et Rosa Furman. Un mercenaire découvre que la femme qu'il vient de sauver des griffes de trois bandits est une religieuse. Elle est recherchée par l'armée française pour avoir collecté des fonds
• en vue d'aider les partisans mexicains (USA 69).

21.30 LISE LIB

22h30 **TELEJOURNAL**
22h45 **NOUVELLES DU SPORT-**
23h00 **CINÉMA**
La Vallée. Drame écrit et réalisé par Barbbet Schroeder, avec Bulle Ogier, Michael Gothard et Jean-Pierre Kalfon. En Nouvelle-Guinee, la femme d'un diplomate français se joint à un groupe de hippies à la recherche d'une mysterieuse vallée dans l'espoir de contacts avec les tribus lui permettant d'acquérir des plumes d'oiseaux rares. Elle partage l'existence de ses compagnons et les expériences qu'ils font pour communiquer avec les indigènes (Fr. 72).

DIMANCHE 9 mai

9 00 SESAME

9 30 LES CONTES DE LA RIVE

9 45 L'EVANGILE EN PAPIER

10 00 JOUR DU SEIGNEUR

11 00 SON ET IMAGES

11 30 CINE MAGAZINE

12.00 SEMAINE VERTE

13.00 D'HIER A DEMAIN

14 00 L'UNIVERS DES SPORTS

15 30 L'HEURE DES QUILLES

16 30 LE FRANCOPHONISSIME

17 00 SECOND REGARD

18 00 LA QUESTION

18h30 TELEJOURNAL

18 40 NOUVELLES DU SPORT

18 50 CHRONIQUE DE FRANCE

19.00 LA SOIREE DU HOCKEY
ou

19:00 LA PETITE PATRIE

19h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Les Choses de l'amour. Du Grand Théâtre de Québec: Dalida. Elle chante «Ne lui dis pas», «Ta femme», «Night and White Satin», «Les Choses de l'amour», «Darla dirla dada», «Manuel», «Mein Lieber Herr», «Ciao Ciao Amore», «Paroles... paroles...», «Il venait d'avoir 18 ans», «Je suis malade», «J'attendrai» et «Gigi l'amoroso». Chef d'orchestre: Guy Motta. Réal.: Laurent Larouche. Kébec Films.

20h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Le Dossier secret des trésors: les Sept Serrures de Prague. Documentaire réalisé par Jean-Jacques Sirkis. Tandis que Hitler triomphe en Allemagne, commence l'agitation des Sudetes qui entraine, en 1938, une amputation de la Tchécoslovaquie, suivie de la transformation de la Bohème-Moravie en protectorat allemand. Dans ce contexte historique se déroule l'authentique et mystérieuse chasse au trésor tchèque (une couronne, un spectre et un globe impérial du XIIIe siècle), qui doit échapper aux convoitises des agresseurs allemands (Fr.-tch. 73-74).

21h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Yehudi Menuhin, chemin de lumière. Documentaire signé François Reichenbach et Bernard Gavoty. Incursion dans l'univers intérieur et mystique de ce grand violoniste.

22h30 **TELÉJOURNAL**
22h45 **SPORTS-DIMANCHE**
23h00 **CINE-CLUB ●**
Amants et fils. Drame psychologique realise par Jack Cardiff, avec Trevor Howard, Wendy Hiller et Dean Stockwell. Une femme aigrie n'a jamais pu pardonner à son mari de n'etre qu'uɐ simple ouvrier. Assoifée de domination, elle l'ecrase de ses sarcasmes et couve le dernier d ses fils demeuré avec elle (Brit. 60).

LUNDI 10 mai

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS

10 15 AU JARDIN DE PIERROT

10 30 CONSEIL EXPRESS

11 00 RECETTES DE JULIETTE

11 30 NOELLE AUX QUATRE VENTS

12 00 AVENTURES DE M MAGOO

12 30 LES COQUELUCHES

13 30 TELEJOURNAL

13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14.30 CINEMA
"LA BIGORNE: CAPORAL DE FRANCE".
Comédie

16 00 BOBINO

16 30 FANFRELUCHE

17:00 LA BASILICA D'ORO

18 00 CE SOIR

18 30 CE SOIR AU MANITOBA

19 00 QUELLE FAMILLE

19 30 JO. MAGAZINE OLYMPIQUE

20 00 Y A PAS DE PROBLÈME

20 30 AVEC LE TEMPS

21 00 TELE-SELECTION
"L'HERBE BLEUE"
Drame avec William Shatner et Ruth Roman

22 30 TELEJOURNAL NATIONAL

22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT

23h00 **FESTIVAL DE MARRAKECH**
Documentaire réalisé par Marc'O. «Tamout» (2e de 2). Des tribus viennent de tous les coins du Maroc, du sud en particulier, chantent et dansent pendant une dizaine de jours (Fr.).

24h00 **LAGARDÈRE**
Feuilleton de Marcel Julien, d'après Paul Féval. Réalisation: Jean-Pierre Decourt. Avec Jean Piat, Sacha Pitoëff, Marco Perrin, Jacques Dufilho, Jean-Michel Dhernay et Dadine Alari. 6e épisode: «La Vengeance de Lagardere». Lagardère sait que le prince de Gonzague jouit de la grâce de Philippe d'Espagne. Il réussit néanmoins à le faire sortir de sa tannière en se faisant condamner à la pendaison **(dernière)**.

MARDI
11 mai

9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIET-
11:30 IMAGES DU CANADA
12:00 LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''ET PERSONNE NE POUVAIT LA SAUVER'' Suspense avec Lee Remick
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 SOIREE DU HOCKEY
''Les demi-finales''
21:30 GENIES EN HERBE
''COLLEGE no 1 vs LOUIS RIEL
22:00 MANITOBA 76.
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 RENCONTRES
Invité: Dr Hans Selye, professeur et directeur de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentale de l'Université de Montréal. Une de ses plus importantes contributions à la médecine a été la description du syndrome du stress. Auteur d'ouvrages célèbres auprès d'un large public. Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h30 LES GRANDES BATAILLES ●
La Bataille d'Allemagne. «Le Dernier Sursaut» (1re de 2). A l'été 1944, l'armée allemande recule mais, à la fin de l'automne, Hitler ordonne à Von Rundstedt de lancer une offensive dans les Ardennes. C'est le dernier sursaut de l'armée Nazie (Fr.-russe).

MERCREDI
12 mai

9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LA GRANDE AVENTURE
12:00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LES REVOLTES DE TOLEDE''. Aventures avec Mark Damon
16:00 BOBINO
16:30 LA FRICASSE
17:00 LA VIE EN MOUVEMENT. (Début)
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:30 **CONSOMMATEURS AVERTIS**
Animateur: Simon Durivage.
19:00
BASEBALL
Directement de l'Estrodome de Houston, les Expos de Montréal visitent les Astros. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.
22:00 LE 60
Magazine d'information. Animataur: André Payette. Reporters: Claude-Jean Devirieux, Gil Courtemanche, Gérard Gravel, Gilles Gougeon et Michèle Viroly. Réal.: Gérald Renaud, Rolland Guay, Jean Saint-Jacques, Renault Gariépy, Robert Dubuc, Georges Dufresne et Claude H. Roy. Coord.: François Brunet.
23:00 TELEJOURNAL
23:15 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h30 CINÉMA CANADIEN
L'amour humain. Drame psychologique réalisé par Denis Héroux, avec Louise Marleau, et Jacques Riberolles. Un aumônier d'hôpital décide un jour d'abandonner l'etat sacerdotal. Une jeune religieuse qu'il a connue à l'hôpital, sort elle-même, peu après, de sa communauté. Tous deux se revoient et finissent par s'épouser. Les rapports conjugaux sont tendus entre eux, si bien qu'elle le quitte pour retourner chez ses parents (70).

JEUDI
13 mai

9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 HISTOIRES SANS PAROLES
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''KIDNAPPING''. Western avec Brett Halsey
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 LASSIE
17:30 MONDE EN LIBERTE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 GENIES EN HERBE
''PETIT SEMINAIRE vs COLLEGE no 1''
22:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.
22h30 TELÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 CINÉMA
Le Dernier des Vikings. Aventures réalisées par Giacomo Gentilomo, avec Cameron Mitchell, Edmund Jurdom et Isabelle Correy. En rentrant dans son pays, le fils du roi des Vikings apprend que son père a été tué par le roi de Norvège. Il se rend auprès de ce dernier en se faisant passer pour le messager du roi du Danemark qui vient conclure une alliance (Fr.-it. 60).

VENDREDI
14 mai

9:45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 AU JARDIN DE PIER-
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 MINI FEE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 ''LE GRAND ALIBI''. Policier avec Jane Wyman et Marlene Dietrich
15:05 FEMME D'AUJOUR-
16:00 BOBINO
16:30 LA RIBOULDINGUE
17:00 DAKTARI
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 SCIENCE REALITE
19:30 MARCUS WELBY
20:30 PRIX LOUIS-PHILIPPE KAMMANS
''LA MACHINE''
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES & SPORTS

23h00 CINÉMA
Détenu en attente de jugement. Drame réalisé par Nanni Loy, avec Alberto Sordi, Elga Andersen et Tano Cimarosa. Après un séjour de sept ans en Suède, un géomètre italien revient passer ses vacances dans son pays avec sa femme suédoise et ses deux enfants. Il est aussitôt arrêté. Plusieurs jours passent avant qu'il ne soit averti qu'une accusation de meurtre pèse sur lui (It. 71).

Sainte-Agathe



Un bon repas après un après-midi tumultueux.



Le frère Joseph Lécuyer reçoit la charte des frères Berth Berthelette, député d'Etat, et Henri Simard, député de District.

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Dimanche le 28 mars, les rangs de la Chevalerie ont été augmentés de près de 70 nouveaux Chevaliers. En effet, à Sainte-Agathe, avait lieu une initiation qui regroupait la majorité des Conseils français au Manitoba. Le frère Sam Duguay, Navigateur de grande renommée, a su mener la barque à bon port.

Après la cérémonie, audelà de 175 Chevaliers et leurs épouses ont dégusté un délicieux repas servi par M. Girardin, de Sainte-Agathe.

Au cours de la soirée, on en a profité pour remettre à M. Joseph Lécuyer, Grand Chevalier du Conseil hôte, la charte inaugurant officiellement le Conseil de Sainte-Agathe.

Tous les Chevaliers souhaitent longue vie au Conseil de Sainte-Agathe et les remercient de leur accueil chaleureux.

LE CODE POSTAL — IMPORTANT

Nous prions nos abonnés et nos correspondants d'utiliser le CODE POSTAL. Ainsi, nous bénéficierons tous d'un meilleur service postal.

Pour la Fête des Mères

A l'occasion de la Fête des Mères, nous avons pensé qu'il serait approprié de reproduire ici ce qu'au Jour de Pâques un fils écrivait à sa mère qui sera bientôt centenaire.

Joyeuses Pâques, à vous chère Maman.
A nulle autre pareille.
Dieu vous a bénie entre tant d'autres femmes.
Vous si belle, si bonne, si pieuse, si sainte, si puissante.
Il vous a comblée de ses grâces.
Il a fait pour vous des merveilles.
Parce qu'à sa demande,
En toute humilité et tout coeur,
Vous avez dit "oui" à sa Sainte Volonté.
Ce que vous avez sans doute répété chaque jour de votre vie.
Il avait besoin de vous, de vos prières, sacrifices, dévouement.
Aussi il vous a engagée.
Vous êtes son employée, sa servante.
Il vous a gratifiée de tout un siècle de vie, avec santé incroyable et pleine lucidité.
Cela pour prêter de vos mérites à tant d'autres qui l'oublient
Parfois même nous, vos enfants et descendants.
Combien de fois vous avez retenu son bras prêt à nous frapper.
Et moi, qu'ai-je fait. . .
Certainement j'ai causé de grandes peines à votre coeur maternel.
Peut-être sans trop le vouloir, j'ai fait blanchir vos cheveux noirs.
Aussi en ce saint Jour de Pâques,
Avec mes enfants et petits-enfants,
Je veux vous prouver toute ma reconnaissance,
Et vous rendre beaucoup d'amour, en vous embrassant,
Avec sincérité et soumission.
Vous, Ange de mon berceau et puissante médiatrice encore aujourd'hui.
Merci, Maman chérie.

Jean-Marie Mulaire
Membre des "Plumes d'Or"
[Nouveaux Horizons]

Saint-Laurent

LE CENTENAIRE DE LA PAROISSE

C'est le 10 avril 1876 que Monseigneur A. Taché, o.m.i., archevêque de Saint-Boniface, déclarait et proclamait la Mission de Saint-Laurent officiellement érigée "en Paroisse". Pour commémorer cet événement historique, les membres du Conseil paroissial composent le Comité du Centenaire, s'adjoignant autant de personnes nécessaires dans les divers comités.

Il fut décidé d'avoir une célébration spéciale du centenaire dimanche le 23 mai 1976, par une Messe concélébrée à 4 heures de l'après-midi, présidée par le Cardinal G. Flahiff, archevêque du diocèse de Winnipeg, accompagné par le Rév. Père Arthur Lacerte, provincial des Oblats du Manitoba, les curés précédents et actuel, et autres prêtres présents.

Le souper sera servi par la compagnie Pelland de Saint-Boniface, au gymnase de l'école à 6 heures du soir, au coût de $5.00 par personne, soirée incluse. On doit se procurer son billet du souper sans tarder et avant le 16 mai, puisque les billets ne seront pas vendus à la porte. S'adresser aux marchands de Saint-Laurent, ou à Mme Lilliane Fontaine, 646-2285, ou à Mme Jeannette Gaudry, 646-2445. En ville s'adresser à Mme Henri Combot, 62 Penticton, 253-9831; et à M. Neil Gaudry, 490, De la Morénie, 233-5862.

Une soirée du "bon vieux temps" et à danses variées aura lieu au Centre Récréatif à 8h30 du soir au prix d'entrée de $1.50, excepté pour les personnes qui auront le billet du souper. Le responsable, M. Emile Lavallée, nous promet une soirée divertissante.

A l'occasion du centenaire, notre historienne déjà renommée, Soeur Pauline Mercier, f.m.m., a préparé une "histoire abrégée" de la Paroisse de Saint-Laurent dans ses développements religieux, sociaux et économiques. C'est un document-souvenir qui intéressera les paroissiens actuels et anciens.

Cordiale bienvenue à tous les anciens paroissiens qui demeurent à l'extérieur et désirent se joindre à nous dans notre célébration du CENTENAIRE.

Aurèle Lemoine, o.m.i., curé

Île-des-Chênes

LA LIGUE

Le 8 avril dernier, La Ligue des Femmes Catholiques se rencontrait pour leur assemblée annuelle. L'élection d'un nouvel exécutif se fit comme suit: Dolores Laurendeau, présidente; Lucille Lamoureux, secrétaire; Lucie Dupuis, trésorière; Lorraine Trudeau, 1ère vice-présidente; Augustine Abraham, 2e vice-présidente; Jeanne Hince, 3e vice-présidente.

Pour la partie programme, M. l'abbé Prescott, curé de Lorette, nous renseignait de la Lettre du Pape sur la sexualité. C'était bon de se faire rappeler que même si le style de la vie change, non pas Dieu et Ses Commandements.

Le 26 avril, les dames de La Ligue se rendaient à l'église pour une messe en l'honneur de leur patronne, Notre-Dame du Bon-Conseil. En cette occasion, quatre nouvelles dames se sont jointes à

(SUITE, PAGE 19)

"La Fête de la Lumière"

La résurrection du Christ est pour tous les chrétiens la fête religieuse la plus lumineuse de l'année liturgique. Sublime triomphe de la Vie sur la mort! Geste magnanime ouvrant la porte du salut à tous les hommes de bonne volonté. Fête étincelante, cadeau divin fait exprès pour allumer un feu nouveau prêt à enflammer les coeurs et à réchauffer toute la terre.

L'homme maintenant rattaché à son Dieu se sent saisi par le divin, et enivré par la joie merveilleuse veut s'élancer à la suite du Fils jusqu'au Père éternel. La terre elle-même, fraîche de son nouveau baptême, chante un éclatant cantique à la gloire du Très-Haut.

Celui qui a maîtrisé la mort, après trois jours au tombeau, est le plus grand révolutionnaire de tous les temps, le suprême libérateur. Il est unique dans l'histoire. Espoir pour les uns, malédiction pour les autres, il a transformé le monde et les coeurs.

Alors que tous les chefs révolutionnaires parviennent au pouvoir et s'y maintiennent en coupant les têtes, en versant le sang des autres, Lui

Alors que tous les chefs révolutionnaires parviennent au pouvoir et s'y maintiennent en coupant les têtes, en versant le sang des autres, Lui donne son propre sang en vue d'établir son royaume. Il apporte aux hommes une doctrine inédite et pour plusieurs, une pure folie. Cette Bonne Nouvelle prône l'amour de Dieu et celui du prochain, la pénitence et le pardon des injures, la joie et la paix du coeur. Elle promet le bonheur éternel à ceux qui ont bien mérité et la géhenne aux autres. Les pécheurs, les malades, les infirmes, les pauvres infortunés sont parmi ses fidèles disciples. Il n'a ni soldats pour le défendre, ni argent pour la propagande, ni police secrète pour étrangler l'adversaire. Tous restent libres d'accepter sa doctrine de choc. Il proclame la vraie liberté, la vraie fraternité, la joie vivifiante et le respect de tous les droits de chacun, peu importe la couleur, le rang, l'âge. Il veut que les hommes organisent la terre pour qu'elle soit au service d'autrui, et que pour tous la vie terrestre soit plus abondante, plus riche, plus agréable, qu'il y ait plus de bonheur, d'aisance, plus d'amitié et moins de souffrance.

De son côté, le tyran prétend être le centre de la vie, alors que Dieu se dit en être le moteur. Le tyran tient l'homme dans l'esclavage, alors que Dieu lui donne sa vie divine et l'appelle librement à une vie de perfection. Le tyran parle d'un bonheur terrestre à venir, Dieu, lui, le donne sur la terre et par surcroît dans l'éternité. Le tyran prend ses sujets comme des pièces essentielles d'une machine politique, Dieu, lui, les considère comme des administrateurs à qui il donne pleine confiance. Le tyran impose ses commandements et sa volonté, Dieu, lui, laisse ses créatures libres de croire à la plénitude de son Evangile, mais sur ce point, il est exigeant: seule sa parole contient la Vérité, la Voie et la promesse de Vie.

Aux coeurs ardents, empressés de bâtir un monde nouveau plus dynamique, plus adapté aux besoins réels des hommes d'aujourd'hui, et plus fidèle à la pensée divine, le Ressuscité les invite à suivre avec entrain sa bannière de paix et d'amour et à sceller cette amitié la main dans la sienne.

Raymond Bernier
membre des "Plumes d'Or" [Nouveaux Horizons]

Réflexions

Le 28 mars 1976 était présentée au programme "Second Regard" la vie de ce prêtre alpiniste, le père Gracien Vollier dont la dernière ascension lui fut fatale.

Nous ayant distribué des formes à remplir afin de connaître nos opinions à ce sujet, la fin me laissa perplexe, n'ayant jamais pu comprendre une bonne raison pour courir de si grands risques devant de tels dangers, endurer tant de fatigue!

Lui disait se sentir plus près de Dieu, là-haut. Mais ne sommes - nous pas toujours près de Dieu dans sa merveilleuse création? Comment ne pas voir la main d'un Maître incomparable devant ces grandioses levers et couchers de soleil qui nous sont offerts de contempler à toutes les saisons, comment ne pas voir une puissance infinie devant une exposition de fleurs aux formes et coloris si variés?

Il fallait de l'imagination pour trouver un nom à chacune d'elles, comme par exemple ces longues tiges fines au bout desquelles s'ouvre une toute petite fleur blanche, ce sont des voiles de mariée ou haleine de bébé; encore celles aux pétales de velours d'un violet si foncé qu'elles laissent une ombre de tristesse en les regardant; ce sont des fiancées veuves, d'autres s'ouvrent comme la "gueule d'un lion" et en portent le nom, tandis que le pourpier ne salue que le grand jour pour se refermer à la tombée, la giroflée du soir attend ce moment pour s'épanouir et répandre un doux parfum autour d'elle et qui va aussi loin que la brise veut l'emporter dans les soirs sereins.

L'orchidée dont la culture est difficile se fait rare et dispendieuse, mais elle n'éclipse pas la rose, la préférée par sa riche beauté et son parfum suave, elle est là pour rehausser nos fêtes joyeuses de naissances; de mariages, d'anniversaires, de succès; c'est aussi par elle que la Vierge de la Guadeloupe a voulu prouver que Juan Diego était bien le porteur de son message à l'évêque de Mexico; elle dit tout aussi bien notre affection, notre sympathie dans la maladie, les grandes douleurs.

Je pourrais continuer encore et encore dans ce champ, mais il y en a tant d'autres! Comme les astronomes eux le trouvent dans l'infini du cosmos, tandis qu'il donne à la science par les médecins des moyens de sauver des vies et les prolonger pendant que d'un autre côté cette même science peut fabriquer des bombes d'une puissance qui peut anéantir toute une ville et plus encore à une distance incroyable. Ici Dieu dit halte! Cette force que le temps ne détériore pas, continue son oeuvre de destruction partout où elle se pose et présente un problème des plus inquiétants pour disposer des résidus, on ne sait qu'en faire.

La technique de son côté produit des armes et des machines qui sont vendues aux pays sous-développés qui entretiennent des guerres stupides. Là encore un signal d'arrêt. car ces manufactures géantes qui les produisent jettent le désordre dans les plans de Dieu: de plus en plus d'hommes deviennent chômeurs, l'air et l'eau pollués, l'écologie perturbée. Un cri d'alarme est lancé par des experts en la matière: destruction de l'univers en peu de temps si ça ne change! C'est alors qu'il faut s'arrêter et réparer les dégâts à coups de millions.

Emma Ayotte

NOUS ATTENDONS DE VOS NOUVELLES

Les gens des Régions aiment trouver des nouvelles de chez eux dans leur journal. Nous invitons toutes les personnes qui peuvent nous communiquer de telles nouvelles, des chroniques sur ce qui se passe dans leur patelin, à nous les écrire. Les photos sont bienvenues; il faut dire, ici, que les photos en couleurs se reproduisent mal dans le journal et que celles en noir et blanc sont de beaucoup préférables. Nous attendons de vos nouvelles.

Île-des-Chênes (suite)

La Ligue, Mmes Léon Alarie, Rolande Petit, Gabrielle Comeault et Angéline Aubin. Bienvenue parmi nous. Il y eut aussi l'installation du nouvel exécutif, et de suite, les dames se rendaient au Foyer pour partager ensemble un délicieux goûter.

COMITÉ CULTUREL

Le Comité Culturel aura sa 2e réunion annuelle, vendredi, le 7 mai, à 8h00 p.m. au Centre Récréatif.

Voici un aperçu de l'agenda:
- prix d'entrée
- rapports des activités de l'année
- Invité de la soirée: M. Martial Fontaine, agent de Développement Social du Secrétariat d'Etat.
- Elections
- Concert - donné par la chorale Les Blés au Vent. (Cette chorale est formée de jeunes âgés de 17 à 25 ans.)
- Goûter

Agnès Haddock

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

Est-il possible que tous ces éducateurs se trompent ou soient dans la confusion? Non, leurs idées sont claires, vérifiées auprès de spécialistes, appuyées par des étrangers qui ne sont pas affectés par des rancunes personnelles ni par des conflits de personnalité.

Leurs idées, leurs propositions, leurs plans n' "enfargent" pas ceux qui veulent avancer, au contraire, ils veulent faire avancer ceux qui tiennent à rester où ils sont, ceux qui se contentent d'un "statu quo" inadmissible, ceux qui farcissent leurs conversations ou leurs textes d'anglicismes phonétiques, graphiques, morphologiques, sémantiques, lexicaux, locutionnels ou syntaxiques.

La dernière lettre à La Liberté de madame Alice Dugas (intitulée Educateurs ou bousilleurs?) est bien de nature à semer la confusion dans l'esprit des parents qui auraient pu perdre confiance dans les professeurs qui prônent l'école française.

Mon plaidoyer n'a qu'un but: enrayer l'effet néfaste d'une lettre qui "enfarge" tout le monde, qui entrave le progrès vers un réseau d'écoles françaises, seul moyen efficace d'améliorer la langue parlée et écrite de la jeune génération, et même des plus âgés en quête de perfectionnement.

Et maintenant, membres du jury, en votre âme et conscience, qui bousille plus l'enseignement de la langue française, ceux qui utilisent le canadianisme "enfarger", ou ceux qui utilisent l'anglicisme "language" (relevé dans la lettre parue dans La Liberte du 28 avril 1976)?

Aimé-Onil Dépôt
Sainte-Anne

La programmation de Radio-Canada

M. Harry Boyle
Président, CRTC
100 Metcalfe
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

Cher M. Boyle,

Je désire vous faire part de quelques observations concernant la programmation de Radio-Canada à Winnipeg, observations que j'ai entendues de nombreuses personnes et que je partage. Je parle en particulier de la programmation du réseau français de Radio-Canada à la radio et à la télévision.

1) La programmation régulière à la radio française en fin de soirée (CKSB) ne peut être plus monotone et éloignée des intérêts de la population Manitobaine. C'est comme si on produisait des

(SUITE, PAGE 21)

L'ATTENTE (suite)

effet cette division d'une partie importante de ses contribuables et donc de ses ressources. Laurent Roy a également soutenu que les pétitionnaires demandant le transfert s'étaient avérés incapables de démontrer que les intérêts des enfants en matière d'éducation seraient mieux servis par la division de Fort Garry. Il a affirmé que si certains programmes étaient meilleurs à Fort Garry que dans la Seine, d'autres étaient moins bons. Il a en particulier insisté sur le fait que Fort Garry n'offrait pas de programmes français ni même de programmes bilingues.

Il a enfin exprimé l'avis qu'il serait dangereux de remettre en question la stabilité des frontières des divisions scolaires à cause "d'une lubie passagère" de la part de quelques résidents.

Il s'est également élevé contre les arguments des parents pétitionnaires, opposés à la construction de l'école française de Saint-Norbert parce que, disent-ils, une telle école engendrerait la ségrégation sociale et culturelle dans la communauté. Laurent Roy a en particulier fait référence à un rapport du Comité Consultatif de la Langue Anglaise montrant que les écoles françaises, là où elles existent, sont loin d'avoir des effets ségrégationistes sur les populations qu'elles servent. Il a ajouté que si les parents anglophones veulent être sincères lorsqu'ils affirment qu'ils veulent que leurs enfants puissent partager avec les francophones les différents aspects de la culture canadienne-française, ils se doivent de reconnaître la nécessité de construire des écoles françaises séparées, "seul espoir, a-t-il dit, d'arrêter l'assimilation des Franco-Manitobains".

Un avocat représentant la division scolaire de Fort Garry participait aux audiences de vendredi. Me Richard Good a demandé à la Cour d'Appel de renvoyer le cas devant un juge de la Cour de Comté ou devant le "Board of Reference" du Ministère de l'Education (lequel avait déjà repoussé une première demande des pétitionnaires, ce qui avait poussé ceux-ci à porter leur cause devant le juge Keith). L'avocat de Fort Garry a en effet remarqué que le jugement du Juge Keith ne prévoyait aucune modalité de transfert des territoires en question, plus particulièrement en ce qui concerne les transactions financières — vente de terrain par exemple — qui devront s'opérer au cas où satisfaction serait donnée aux pétitionnaires. Il a donc réclamé au nom de la division de Fort Garry que ces modalités soient prévues par tout jugement sur la demande de transfert.

L'affaire de Saint-Norbert est donc loin d'être terminée, et l'ouverture de l'école française, si elle doit jamais avoir lieu, n'est pas à envisager pour bientôt.

J. L.

MISSIONS ESQUIMAUDES DU DIOCÈSE CHURCHILL — BAIE D'HUDSON — RÉSULTATS DU TIRAGE

Samedi, le 10 avril, avait lieu à la Villa Maria de Saint-Norbert, le tirage annuel de Missions Esqu-Omi.

Voici la liste des gagnants: Montre pour homme: Denis Rondeau, Saint-Léon, Manitoba; Radio: Sarah Mary McDonald, Alexandria, Ontario; Camera: Henriette Beaudoin, Saint-Camille, Québec; Montre pour femme: Denise Wanderingspirit, Fort Chipewyan, Alberta; Rasoir électrique: Rév. Martin Lamarre, Saint-Aubert, Québec; Radio: Katie Bock, Trail, C.-B.

Mgr Omer Robidoux et tous ses missionnaires de l'Arctique expriment leur profonde gratitude à tous ceux et celles qui ont participé. Un merci tout spécial à tous les précieux vendeurs et vendeuses, qui ont rendu possible un beau résultat.

Mission Esqu-Omi
C.P. 159
Saint-Norbert, Manitoba

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

émissions dans le seul but de chasser les auditeurs!! C'en est ainsi d'une grande proportion de la programmation de la radio française en provenance de l'est. Ce qu'il vous faut, ce sont des émissions légères musicales, populaires. Les discussions interminables, les dramatiques, l'excès de musique classique et tout ce bagage intellectuel n'a aucune valeur dans notre milieu qui est desservi par cette seule station radiophonique française!

2) La plupart des émissions aussi bien à la télévision qu'à la radio française ont une optique purement Québécoise. Les bulletins de nouvelles nous renseignent bien sur le Québec et quelque peu sur les événements internationaux, mais le Canada, non. Le Téléjournal de 10h30 p.m. à CBWFT, que je souhaiterais regarder plus souvent, est tellement Québécois que je l'évite régulièrement à présent!

3) Que dire de la discrimination maintenant. On nous annonçait la quatrième partie des éliminatoires entre les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago à la télévision le 18 avril. Elle fut contremandée, bien que diffusée dans l'est. Depuis, j'ai appris la raison: **CBWFT-WINNIPEG N'A PAS LE DROIT DE DIFFUSER UNE PARTIE DE HOCKEY SI UN DES RÉSEAUX ANGLAIS (CBC OU CTV) N'EN DIFFUSE PAS!** Comme on dirait: "C'est-y assez fort!"

Franchement, nous sommes devenus des citoyens de second ordre. La Direction locale nous assure que c'est le Canadian Sports Network qui nous refuse ce droit parce qu'il ne veut pas se faire "emmerder" par les téléspectateurs unilingues anglais qui réclamerait le même privilège. Au moment où on reconnaît qu'il est nécessaire d'encourager l'enseignement du français dans les écoles pour obtenir un degré de bilinguisme et ainsi contribuer à l'unité du pays, ce genre de décision ne fait que confirmer l'opinion de plusieurs que les dirigeants de Toronto et de Montréal n'ont aucun souci pour le restant du pays.

Je ne voudrais pas trop m'attarder sur les plaintes que je pourrais formuler à l'endroit de Radio-Canada. Certains aspects sont positifs. Les responsables localement sont des plus intéressés à fournir une programmation qui rejoint la population Manitobaine. Cependant, je décèle chez eux un certain découragement face à cette programmation nationale orientée vers le Québécois et l'intellectuel. De plus, ils doivent être nettement défavorisés au point de vue ressources. Ils n'ont pas de studio valable. Les moyens de production sont réduits au minimum. A mon avis, il faudrait revoir la distribution des fonds de toute la Société et questionner les priorités en ce qui concerne l'Ouest! Sachez que CBWFT et CKSB sont une source de culture Canadienne Française et que leur importance dans notre isolement est majeure. Il faut absolument que nous ayons un contrôle en ce qui nous concerne de ce médium.

Je veux tout de même terminer sur une note positive en ajoutant qu'en dépit des lacunes énumérées plus haut, je suis au moins heureux de la présence de nos doux stations françaises, CKSB et CBWFT, au Manitoba.

Je vous prie de croire, cher M. Boyle, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Henri Marcoux, D.C., F.C.C.S.

Copie conforme à:

M. Raymond Davis,
Vice-Président, réseau français de Radio-Canada
Maison Radio-Canada
Montréal

M. Léo Rémillard
Chef des Services Français (Prairies)
C.P. 160
Winnipeg, Manitoba

La Liberté
Saint-Boniface, Manitoba

L'Honorable Joseph Guay M.P.
Bâtisse du Parlement
Ottawa

◇ ◇

Les "entrepreneurs du futur"

Jean-Jacques Le François
La Liberté
Saint-Boniface, Manitoba

Cher vénérable monsieur,

Les "propagateurs" de la culture française au Manitoba sont trop occupés à boucher les fissures dans les digues qu'ils érigent contre l'océan anglophone. Ces mécanismes défensifs développent un manque de communication déjà saillant entre les anglophones et les "bilinguophones".

Il faut donc s'occuper plus à l'assimilation des anglophones qu'à la ségrégation des cultures si l'on veut arriver à "bilinguiser" le Manitoba.

Bon nombre d'anglophones désirent sincèrement devenir bilingues mais sont frappés de consternation devant ce mur sectaire de l'élite anti-anglophone. En surcroît, il y a un nombre étonnant de francophones anglicisés qui voudraient retrouver leur culture française mais qui se sentent visés, ridiculisés, et finalement rejetés par leurs confrères véritablement francophones.

Il est temps de descendre de nos cothurnes, d'enlever nos masques hautains et de donner la main à nos prochains pour établir de nouveaux liens de communication entre les cultures française et anglaise de notre pays.

Cettre lettre a un double but. . . J'écris pour vous signaler un niveau de lecteurs que La Liberté semble avoir négligé. . .

La plupart des jeunes de 15 à 20 ans sont peu intéressés à la politique, moins à l'agriculture, et pas du tout à la "Page de Bicolo". (Je tiens cependant à vous féliciter sur ces points-là, car je perçois que La Liberté a bien su communiquer aux adultes comme aux jeunes enfants). La page "Spectacles et Arts" intéresse un peu les "jeunes-vieux" mais là encore il y a peu de spécifiquement ADOLESCENT.

L'adolescence est l'âge des grands amours en miniature, l'âge de la poésie, le mysticisme, le rêve, l'art. . . C'est aussi l'âge où on est censé pouvoir prendre nos premières décisions. La majorité des jeunes adolescents aujourd'hui (franco et anglophones) prend ses décisions en anglais.

La présente est pour vous persuader qu'il faut COMMUNIQUER avec ce groupe car je suis convaincu qu'il comprend un potentiel important de notre société. Je suggère alors qu'on réserve une section de LA LIBERTE pour les "entrepreneurs du futur".

(SUITE, PAGE 25)

La signification d'un choix (suite)

constituer notre réseau d'écoles françaises que si nous lui faisons comprendre qu'il s'agit là d'un désir collectif de notre communauté toute entière. La mise en place d'un réseau d'écoles françaises ne dépend donc pas seulement des directeurs d'écoles ou des commissions scolaires, elle ne dépend pas seulement de cette grosse machine appelée gouvernement. Elle dépend de nous. Elle dépend d'abord et avant tout de notre volonté individuelle, du désir qu'a chacun d'entre nous de créer une force collective capable de faire comprendre à nos gouvernants qu'il n'existe pour nous qu'un moyen de survie, l'école française.

DONNONS-NOUS LES MOYENS D'EXERCER NOTRE POUVOIR

Notre engagement politique, notre implication dans les organismes et mécanismes dont dépend l'avenir de nos enfants, sont donc indispensables si nous ne voulons pas qu'un jour les Franco-Manitobains ne soient plus qu'un aspect de l'histoire de la province. Si nous voulons continuer de participer à la vie de la province, si nous voulons continuer de participer à la vie du pays, il nous faut nous engager. Comment?

L'histoire nous prouve que c'est grâce à leur organisation, grâce à leur unité, que nos aînés ont réussi à nous léguer un certain héritage culturel. L'histoire nous dit aussi que la fin de cette unité a joué un rôle important dans l'accélération du taux de notre assimilation ces dernières années.

Le gouvernement et les commissions scolaires ne perçoivent plus le groupe franco-manitobain comme un groupe avec lequel il faut compter parce que nous ne nous donnons plus les moyens de leur montrer que nous voulons survivre. Ils ne se préoccupent donc plus guère de nous, prenant notre passivité pour de la satisfaction, expliquant nos silences en se disant que nous n'en voulons pas plus, que nous sommes satisfaits de l'état actuel du fait français dans la province. Nos silences sont criminels pour nos enfants. Nous devons nous réorganiser, nous devons réapprendre à nous battre.

Nous devons créer des comités de parents pour l'école française partout où des programmes dits bilingues continuent de faire de nos enfants des bâtards culturels qui ne parlent plus leur langue maternelle ou qui, s'ils la parlent encore, la parlent avec l'accent anglais.

Partout où ils existent, les comités de parents ont prouvé qu'ils étaient particulièrement efficaces dans les domaines de l'information du public ainsi que dans celui des relations entre les parents et les écoles et commissions scolaires. Ils ont prouvé aussi que leur union et leur détermination pouvaient contraindre des commissions hostiles au concept de l'école française à tenir compte de leurs exigences et de leur représentativité.

Nous devons appuyer tous les organismes dont la fonction et la nature même sont de défendre et de promouvoir les intérêts de notre groupe auprès de ceux qui nous gouvernent. Nous devons participer à la vie de ces organismes, les aider à progresser dans leur prise de conscience des problèmes de notre communauté, les contraindre quelquefois à mieux définir leurs priorités, construire avec eux une force que les anglophones ne pourront plus se permettre d'ignorer.

Nous devons partout et toujours assurer une présence justifiant notre prétention de constituer un des deux volets de la civilisation canadienne.

Nous devons choisir: ou bien nous choisissons de survivre et de nous épanouir, et nous nous engageons, nous nous battons pour l'école française, ou bien nous abdiquons, nous nous assimilons, et nous privons nos enfants de leur plus grande richesse: leur identité culturelle.

Il n'y a pas d'autre alternative ■

La Page de Bicolo . . .





C'est un dimanche bien spécial!

A toutes nos mamans
disons bien fort
"Bonne fête et
Merci Maman!"



Bicolo

Ohé! Ohé!

GAGNANTS

Voici les gagnants du Concours des petits : "Les bottes et le parapluie".

Nicole Cénérini, 7 ans
909, Sainte-Thérèse
Saint-Norbert, Man.

Lynne Gobeil, 7 ans
Otterburne, Man.

Richard Bosc, 6 ans
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Claude Grenier, 6 ans
Saint-Léon, Man.

Joël Lagassé, 5 ans
C.P. 101
Saint-Adolphe, Man.

Monique Huberdeau, 6 ans
Saint-Lazare, Man.

Tous ces gagnants recevront un livre et une chemise "T-shirt". BRAVO à tous ceux qui ont participé en si grand nombre! A la prochaine fois!

Courrier —

Cher Bicolo,

Merci pour la belle chemise—T que j'ai gagnée pour concours de Noël.

Ton amie,
Carole Lambert
Saint-Malo, Man.

Salut Bicolo,

Je te remercie beaucoup pour la belle T-Shirt que j'ai reçue. Elle est très belle et j'aime bien le portrait de Bicolo. Quand je vais mettre ma belle T-Shirt je vais penser à toi. Je vais la mettre souvent, et je suis très content d'avoir gagné.

Merci Bicolo, de ton ami,
Emile Fiola,
Sainte-Anne, Man.

Cher Bicolo,

J'ai apprécié le cadeau que tu m'as donné pour membre gagnant. Ce livre est très intéressant à lire. Merci beaucoup pour le livre.

Ton amie,
Louise Damphouse
Letellier, Man.

Bonjour Bicolo,

Je veux vous remercier pour le beau tourne-disque que j'ai reçu. Je m'amuse beaucoup avec. Il est très joli. Je joue mes disques favoris. Merci encore.

Votre amie,
Louise Robidoux
Saint-Pierre, Man.

Jolies Cartes de Fête pour MAMAN!



POUR MAMAN!

Voici quelques suggestions pour faire une belle carte pour la Fête des Mères dimanche prochain.

Colore la rose, découpe autour du cadre et colle-la sur un carton de couleur. N'oublie pas d'ajouter tes souhaits.



GÂTEAUX-CROQUANTS À BICOLO

Fais une surprise à maman et prépare-lui ce gâteau. Tu pourras peut-être le servir avec ce dessert rafraîchissant.



Dans un bain-marie fais fondre:
1 tasse de beurre d'arachides
1/2 tasse de sucre blanc
1/2 tasse de sirop (de blé d'Inde)

Retire du poêle et ajoute:
2 tasses de céréales Corn Flakes
1 1/2 tasse de céréales Rice Krispies

Mélange bien tous les ingrédients.
Mets dans un plat de 9x9". Quand il est refroidi étends ce glaçage:
1 tasse de morceaux de chocolat (chips) fondu
1 cuillerée à thé de beurre

Laisse refroidir et coupe en morceaux.

Dessert aux fruits

Place une boule de crème glacée à la vanille dans une coupe. Arrose légèrement avec du jus d'orange ou autre jus de fruits. Décore avec des fruits frais; morceaux d'orange, fraises. . . etc.

Maman sera ravie!

Mots en Bulles pour la "Fête des Mères".

do — heu — es — ma — uc — use — ch — co — re — m — ie — ai — an — ten — e — d — ur — ma — re — er — bles

Comment faire :

1. Lis attentivement la définition au centre.
2. Cherche le bon mot qui est décomposé dans les bulles de gauche et écris-le dans les bulles de droite.
3. Chaque bulle ne sert qu'une fois, alors tu ferais bien de rayer la bulle de gauche à mesure que tu t'en sers.

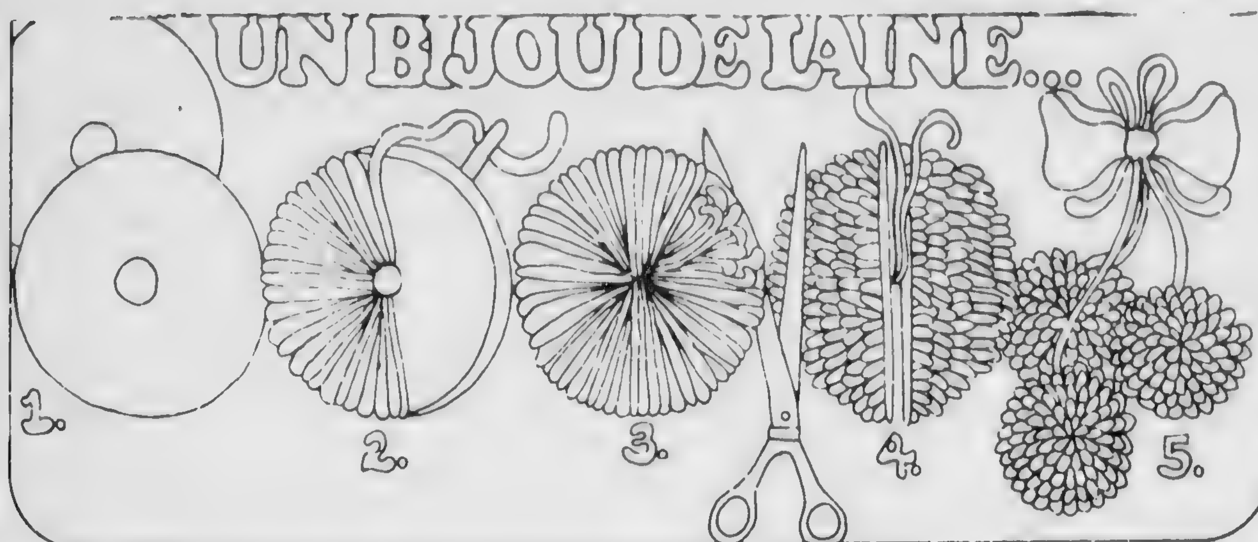
Maman pourra peut-être t'aider.

DÉFINITIONS

1. Les mains de maman sont ____
2. Toutes les mamans aiment; elles sont________________".
3. Papa l'appelle "ma_________".
4. On la fête aujourd'hui: _____.
5. Je l'aime de tout mon______.
6. Elle a le coeur bien _______.
7. Mes souhaits la rendent_______.

RÉPONSES: 1. Douces

Maman sera heureuse de porter ce joli bijou sur son chandail



1. Taille 2 formes en carton. Fais un trou au centre.
2. Remplis le trou central des 2 cartons avec plusieurs points de laine alignés en plusieurs tours.
3. Coupe tout autour en introduisant la lame des ciseaux entre les deux cartons
4. Attache bien serré et arrache les cartons.
5. Et voilà un joli pompon. Tu peux en faire 3 ou 4 et les attacher en faisant une boucle.



CHEMISE "T-SHIRT" DE BICOLO

Pour obtenir ta chemise de Bicolo tu n'as qu'à remplir le coupon suivant et inclure le montant nécessaire.

POUR LES PETITS : Chemise bleu. Prix : $2.50

Grandeur	Longueur (épaule à la taille)
____ 4 ans	14 pouces
____ 6 ans	16 pouces

POUR LES PLUS GRANDS : Chemise jaune. Prix : $3.00

Grandeur	Longueur (épaule à la taille)
____ Petit (5-8 ans)	19 pouces
____ Moyen (9-12 ans)	21 pouces

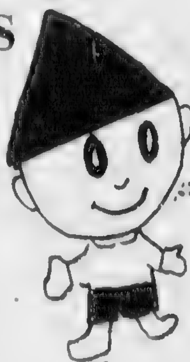
Je regrette. . . il ne reste plus de "Grand".

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre, Man. R0A 1V0

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3132 Nicole Lansard, Sainte-Geneviève, Man.
3133 Micheline Arbez, Sainte-Anne, Man.
3134 Ginette Remillard, Saint-Boniface, Man.
3135 Annette Philippe, Saint-Claude, Man.
3136 Nicole Comeau, La Salle, Man.
3137 Annette Lambert, Saint-Ambroise, Man.
3138 Carmen Coulombe, Saint-Malo, Man.
3139 Michelle Dumont, Ile-des-Chênes, Man.
3140 Monique Prévost, South Junction, Man.
3141 Jo-Ann Trudeau, Ile-des-Chênes, Man.
3142 Jacqueline Lansard, Sainte-Geneviève, Man.
3143 Léo-Paul Roy, Otterburne, Man.
3144 Alain Philippot, Saint-Claude, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 1482 — Nicole Beaulieu, 10 ans
12, Coral Crescent
Saint-Boniface, Man.



ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________
Adresse: ____________
Code postal: ____________
Ville: ____________
Age: ________ Grade: ________

Nécrologie



M. Raymond ROY

Le vendredi 16 avril 1976 est décédé à l'hôpital Saint-Boniface, à l'âge de 74 ans, M. Raymond Roy, né à Saint-Arsène, Québec, le 16 avril 1902.

M. Roy laisse dans le deuil son épouse Thérèse (Plourde); six enfants, Mme Paul Mousseau (Aline) de Saint-Boniface, Philippe Roy de Saint-Boniface, Mme Erdman Toews (Lorraine) de Saint-Vital, Mme Louis LaRocque (Jeanne) de Lorette, Man., Mme Andrew Gavine (Denise) de Barrie, Ont., et Robert Roy de Mississauga, Ontario, ainsi que 14 petits-enfants.

Outre sa famille immédiate, il laisse ses frères et soeurs tous du Québec: Alphonse de Saint-Arsène, Mme Bertrand Bérubé (Anna Roy) de Saint-Arsène, Mme Adélard Lebel (Mariette Roy) de Trois-Pistoles, Henri Saint-Amand de Montréal, Mme Philippe Guénette (Rita Saint-Amand) de Saint-André, et Renaud Saint-Amand de Saint-Arsène.

M. Roy était un membre fondateur du Cercle Ouvrier Saint-Joseph et il en fut le président de 1941 à 1955. Il était membre à vie des Canadiens de Naissance du Canada et du Club La Vérendrye. Il était aussi membre associé du Club Belge et membre du Club Béliveau des Saints - Martyrs - Canadiens. Il fut pendant 27 ans membre de la ligue des quilles des Seniors de Winnipeg, et de la ligue des dix quilles du Cercle Ouvrier pendant 37 ans.

Les prières furent récitées au Salon Funéraire Desjardins, et les funérailles eurent lieu en l'église Saints-Martyrs - Canadiens le 19 avril 1976. L'inhumation se fit dans le cimetière Glen Lawn Memorial Gardens à Saint-Boniface. L'abbé L. Deniset-Bernier, assisté de l'abbé L. Laurencelle, officiaient aux funérailles.

Les porteurs honoraires furent l'honorable Joseph Guay, député de Saint-Boniface aux Communes, M. Wilbur Van Walleghem et les représentants des Canadiens de Naissance de Saint-Boniface. Les porteurs actifs étaient MM. Paul Mousseau, Louis LaRocque, Edrman Toews, Brent Dixon, Laurent Arnal et Fern Beaulieu.

REMERCIEMENTS

Mme Thérèse Roy et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, à l'occasion du décès de Raymond, ont témoigné leur sympathie à la famille, soit par offrandes de messes, fleurs, messages de sympathie ou assistance aux prières et aux funérailles. Un merci tout particulier aux abbés L. Deniset-Bernier et Louis Laurencelle, à la chorale des Saints-Martyrs-Canadiens, ainsi qu'aux gardes-malades et aux médecins de l'hôpital Saint-Boniface pour leurs bons soins durant sa longue maladie.

Mme Alda CHÂTELAIN

Le mardi 13 avril 1976, à l'âge de 81 ans, Mme Alda Châtelain, née Privé, est allée rejoindre le Père à la table du Royaume. Née en 1894 à Verchères, Québec, elle fut précédée dans la tombe par son époux Josaphat en 1955.

Veulent partager avec nous leur espérance, Gilberte et Ernest Bourgault de Montréal, Claire et Lucien Fafard de Saskatoon, Madeleine et Napoléon Boulet, Gabrielle et Aurèle Desaulniers de Saint-Boniface, Thérèse de Winnipeg; deux fils, Robert et Mary Kay Martin d'Ottawa, Placide et Cécile Châtelain de Saint-Boniface, ainsi que ses frères Henri, Elphège et Emile et sa soeur Clara Provençal ainsi que ses 31 petits-enfants.

Nous avons célébré notre espérance chrétienne par une liturgie de la Parole en la Cathédrale de Saint-Boniface le Samedi-Saint 17 avril, à 10 heures, pour ensuite célébrer ensemble la Résurrection avec la communauté chrétienne le soir à l'intérieur de la Vigile Pascale.

Cette célébration, dans la matinée du Samedi Saint, était présidée par l'abbé Claude Blanchette, assisté de l'abbé Léo Couture et du Père Lafrenière. René et Sylvain Desaulniers servaient la messe. Cinq petits-fils, Michel et Joël Desaulniers, Denis et Henri Châtelain, Gérald Bohémier, et un petit-neveu, Jean-Pierre Privé, agissaient comme porteurs. L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

La famille Châtelain désire remercier toutes les personnes pour leur témoignage de sympathie par leur support moral et spirituel, soit par des fleurs, offrandes de messes ou par des dons versés à l'Extended Care Unit de l'hôpital Saint-Boniface. Un merci à Soeur Agathe Dorge, à la chorale, aux solistes Lucien Fredette, Hélène McCarthy, Aurèle Desaulniers et Soeur Amanda Desharnais, à l'organiste Annette Painchaud et aux porteurs. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont su si bien encourager notre Maman d'une façon spéciale durant sa longue maladie. Un merci tout spécial à l'abbé Claude Blanchette qui a préparé avec âme et délicatesse cette belle célébration d'espérance et de foi en la résurrection.

Mlle Lorraine GARAND



Le 10 avril 1976 est décédée à Toronto, à l'âge de 29 ans, Lorraine Garand, fille bien-aimée de Henri et Jeanne Garand (née Emond).

Outre son père et sa mère, Lorraine laisse dans le deuil cinq frères, deux soeurs, une belle-soeur, un beau-frère: Paul et Sharron de Saint-Boniface, le Frère Gilbert de Saint-Benoît du Lac, Eveline, Raymond et Denis de Saint-Boniface, Jean de Montréal, Thérèse et Roland Dion, ainsi qu'un neveu, Joël de Pinawa.

Lorraine a fait ses études primaires et secondaires au Précieux-Sang et à l'Académie Saint-Joseph, et reçut son baccalauréat en Sciences de l'Université du Manitoba en 1969. Depuis six ans elle travaillait aux Relations Extérieures pour Everreddy Packaging à Montréal et Toronto.

Tous ceux qui ont vécu près de Lorraine connaissent ses belles qualités de générosité, de débrouillardise et de sincérité. Elle demeure pour nous tous bien vivante dans notre coeur et, parce que nous sommes croyants nous savons que sa mort est aussi une résurrection. C'est pour nous une espérance.

Les funérailles, confiées au Salon Funéraire Desjardins, eurent lieu en l'église du Précieux-Sang le mardi 13 avril 1976.

La messe fut concélébrée par le Père Alarie avec les Pères Gérard Jolicoeur, S.J., et Méthé, O.M.I.

Les porteurs furent six cousins de la défunte, Claude Laurin, Hubert Bergeron, Jos Emond, Adrien et Claude Garand et Gilles Bergeron.

REMERCIEMENTS

La famille Garand désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis pour les nombreux témoignages de sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, messages de sympathie ou assistance aux prières et aux funérailles. Merci à tous nos frères et soeurs qui n'ont rien épargné pour adoucir notre douleur, à Mme Hélène Dellonnet et Mme Henriette Lamoureux qui ont rehaussé la cérémonie des funérailles par leurs pieux chants. Merci à tous ceux qui sont venus d'Edmonton, Ponteix et Toronto.

REMERCIEMENTS

M. Alexandre Dumont et sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui, à l'occasion du décès de Mme Dumont, ont témoigné leur sympathie à la famille, soit par offrandes de messes, fleurs, message de sympathie ou assistance aux funérailles.

Un merci tout spécial à M. l'abbé Bouvier pour avoir célébré la messe, à l'organiste, aux chantres de Saint-Pierre et Saint-Malo pour les beaux cantiques, ainsi qu'aux dames de la paroisse qui ont préparé et servi un si bon goûter.

M. Arthur MOUSSEAU

A la Villa Youville, au matin de Pâques, s'éteignait doucement, à l'âge de 77 ans, M. Arthur Mousseau.

Lui survivent trois frères, Rosario de Vancouver, Fortunat de Montréal, Joe de Saint-Boniface; son épouse, Clara (née Levasseur); cinq soeurs, Maria (Mme Philias Tougas), Marie (Mme Eugène Simard), Antoinette (Mme Omer Tougas), Bernadette (Mme Rodolphe Côté), toutes de Sainte-Anne, Claire (Mme Joe Grégoire) de Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

La famille Mousseau désire remercier sincèrement toutes les personnes qui, à l'occasion du décès d'Arthur, leur ont témoigné de la sympathie. Un merci spécial au Père Voyer et au Père Gendron, ainsi qu'aux gardes-malades et infirmières pour leurs bons soins durant la maladie de M. Mousseau. Merci aussi à l'organiste, Mme Steeve Langill et aux membres de la chorale pour le beau chant. Merci encore aux dames, Angèle Dufresne et Laurette Théberge pour le bon goûter qu'elles ont préparé.

À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BONIFACE

Mémé Santerre par Serge Grafteaux.

Une vieille dame de 84 ans qui a vécu dans la pauvreté égrène ses souvenirs. Récit qui se termine sur une déclaration touchante: "j'ai fait ce que je devais, ce que je pouvais, j'ai souffert beaucoup, travaillé énormément, mais surtout j'ai aimé, aimé, aimé, et j'ai été heureuse comme vous ne pouvez l'imaginer."

L'énigme des Andes par Robert Charroux.

C'est une nouvelle vision du passé que nous offre ce livre sur les pistes de Nazca et la bibliothèque des Atlantes.

Profil: Winnipeg par André Bernard.

Une étude des structures politiques et administratives de la région métropolitaine de Winnipeg.

Le français kiskose par Robert Beauvais.

"Joyeux inventaire du parler marginal actuel" qui permet au lecteur de se "familiariser avec les multiples patois, idiomes, et dialectes en usage de la Francacophonie."

Le bricolage de Louis Thivierge.

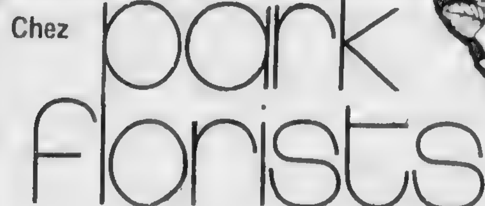
Guide sûr qui renseigne le bricoleur sur les outils de base, les techniques de travail, les toits et gouttières, le béton et la brique et les réparations en général.



LA VÉRITÉ

Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tous et personne ne peut les ravir de la main de mon Père (Jean 10, v. 29)







Lettres (suite)

Cette section pourrait comprendre des dessins humoristiques (comics) traitant sur des sujets contemporains, des poèmes, de la musique, de l'astrologie et un peu de ce qui a trait à l'avant-garde.

Je connais plusieurs artistes, rêveurs, jeunes penseurs qui seraient vivement intéressés à participer au développement de ce concept.

J'attends patiemment que vous me communiquiez vos réflexions à ce sujet que je trouve d'importance primordiale.

Bonne vie à vous,

ROGER DE LUNE

P.S. Je suis né le 15 juillet 1956.

ANNONCES CLASSÉES

tél.: 247-4823

Annonces encadrées :
* $2.80 le pouce-colonne ($2.52 si répétées à l'année)
* Heure de tombée: vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot — minimum $2.50 (6c le mot — minimum $2.00 — si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

L'activité reprend à l'hippodrome





Les activités ont repris à la piste Assiniboia en prévision de l'ouverture de la saison des courses de pur sang fixée au vendredi 7 mai. De fait, plus de 500 chevaux ont déjà fait leur apparition ainsi que plusieurs des trente jockeys attendus (inclus les trois meilleurs l'an dernier MM. Hendricks, Anderson et Stewart). On prévoit pour cette année 76 jours de courses soit tous les mercredis, vendredis et samedis à 7h p.m. et les dimanches et jours de congé à 2h p.m. Malgré l'inflation ressentie partout, les prix d'entrée demeurent les mêmes — $1.50 pour les adultes — $1.00 pour les enfants en dessous de 16 ans — $3.00 pour l'entrée au Clubhouse.

L'on se souvient des nombreux changements effectués l'an dernier au coût d'environ un million, notamment les réparations au Clubhouse qui peut accommoder mille personnes, le nouveau restaurant au premier étage, l'adaptation de nouvelles couleurs officielles, vert, rouille et coquille d'oeuf. Ces changements ont sans doute contribué au succès de la première année d'opération des nouveaux propriétaires MM. Jim Wright et Bory Margolus. La saison dernière, l'assistance a en effet augmenté de vingt pour cent et les gageures de trente pour cent. Reste à compléter pour cette année l'amélioration du centre de la piste où l'on installera des barrières équestres.

Si l'année 1975 a été particulièrement consacrée à l'amélioration physique de l'emplacement pour le bien-être du spectateur, les dirigeants veulent pour l'année 1976 continuer à projeter à une nouvelle clientèle l'image que les courses peuvent offrir un loisir agréable. La priorité sera donc d'informer davantage les gens par une campagne éducationnelle auprès du public. A cet effet, une brochure intitulée "They're off!" vient d'être imprimée afin de faciliter la compréhension de la terminologie et de la procédure à suivre. On peut se procurer cette brochure gratuitement sur les lieux ou pour .25c si l'on désire la recevoir par la poste. Les spectateurs auront également accès à deux kiosques où ils pourront se renseigner sur toutes questions concernant les courses.

Autres dates à retenir: le 2 août, journée du Manitoba Derby; 10 septembre au 12 novembre, courses à harnais. Bonne chance.

CLAUDE GAGNÉ

Une pré-maternelle à Saint-Vital

Saviez-vous que depuis deux ans déjà, il y a dans votre milieu une pré-maternelle pour vos bambins qui ne vont pas encore à l'école? En effet, les "Tournesois de Saint-Vital, Inc." se rencontrent pour jouer, partager, chanter, raconter, bricoler et écouter — tout ceci en français. Ces rencontres ont lieu dans un local gai et accueillant, garni d'une bonne variété de jeux éducatifs, jouets, articles de bricolage et peinture. C'est sous les yeux d'une animatrice pour 10 à 12 enfants que votre enfant pourra se dégêner, apprendre à jouer avec d'autres, ou encore à se préparer à son entrée à la maternelle.

En septembre prochain, nous tenterons de vous offrir les possibilités suivantes:

1) Une classe pour les enfants de 4 ans, les lundis, mercredis et vendredis matin. Cette classe sera spécifiquement pour enfants parlant déjà le français couramment.

2) Une autre classe sera offerte les mêmes jours en après-midi pour enfants anglophones désirant apprendre le français. Donc, si vous connaissez des parents anglophones qui désirent envoyer leur enfant à la maternelle de l'Ecole Lavallée éventuellement, faites-leur connaître les Tournesols.

3) Il y aura aussi une classe pour les trois ans, soit une ou deux fois par semaine.

Pour de plus amples renseignements et réserver une place, appeler avant le 12 mai une des quatre personnes suivantes: Jeannine: 253-8737; Rosemarie: 253-9850; Madeleine: 253-9007; Claudette: 257-3940.

On vous fera alors parvenir une lettre avec plus de détails. Mais ne tardez pas à réserver une place, car les inscriptions doivent être limitées à 15 par classe. L'inscription officielle suivra un peu plus tard en mai.





À vendre

CUTLASS 1964 - deux portes - moteur V8 - transmission automatique - siège-baquet - servo conduite - radio - En bon état - Seulement 92,000 milles - Pour plus d'information, composer 247-4823 le jour, ou 233-7696 après 5h p.m.
50-273-JNO

BATTERIE DE JAZZ COMPLETE - Grosse caisse, caisse claire, cymbale double à coulisse, deux cymbales fixées (Zildjan 14" et 22"), deux toms montés, un tom sur plancher. Acceptera meilleure offre. Composer: 422-5618 (Sainte-Anne).
4-319-JNO

"Lawn Dressing" - "Peat Moss" et "Flower Bed Mix". Livraison de 1 à 8 verges. Composer: 1-422-5630, après-midi et le soir 256-5328.
4-318-5 C

Rue Masson -- Triplex, 4 pièces, 2 chambres à coucher au 1er et 2e étages et 3 pièces au sous-sol. Lot: environ 35 x 110. Stationnement pour 3 voitures. Revenu: $410.00 par mois. Devrait-être augmenté. Prix demandé: $38,500. Composer: 256-8150.
4-309-JNO

Dans village de Lorette - Environ 7 acres de terrain près de l'église, de l'école élémentaire et secondaire. Service d'égout. Pour développement ou résidence. Pour plus de renseignements composer: 878-3331.
5-325-6 C

Volvo 1966 - Intérieur en excellent état - 5 pneus neufs - Cassette et attache ⬅ remorque. $450.00. Composer: 256-8439 après 5 heures, ou 247-4823 le jour.
3-302-JNO

Magasin général. 30 milles de la ville. Chiffre d'affaires annuel: $121,000. Maison de 3 chambres à coucher et garage chauffé attenants. Prix demandé: $95,000. Comptant requis: $5,000. Balance: $900.00 par mois à 10% d'intérêt. En plus, marchandise et appareils fixes "fixtures". Pour plus d'information composer: 256-8150.
4-313-JNO

À louer

Unités de logements de 2 et 3 chambres à coucher à louer dès août. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, angle des rues Vista et St. Mary's - Tél.: 253-4539 (Claude Gagné).
38-182-JNO

Saint-Boniface - Rue Des Meurons - Logis de 3 pièces meublé. Salle de bains privés. Près de toutes les commodités. Composer: 233-0814 après 4 heures.
5-326-5 C

Logis meublé à Norwood. Pour dame qui travaille. Près autobus et commodités. Possession immédiate. $85.00 par mois. Composer: 247-3390.
5-330-5 C

Logis de 1 chambre à coucher MEUBLE dans région du Parc Windsor. Utilités, stationnement et facilités de lavage compris dans loyer. $150.00 par mois. Appelez John au 334-2873 de 9h a.m. à 10h p.m.
2-296-JNO

DECORATIONS DE MARIAGE comprenant fleurs de tous genres et de toutes couleurs pour dessus de voiture. Venez à ma résidence, s'il vous plaît, pour y voir l'étalage, et commandez tôt pour meilleur résul tat. Nous nous rendons chez vous pour décorer, peu importe le nombre de voitures. Veuillez composer 433-7798 (St-Pierre) ou voyez Nick Ikachyk, C.P. 77.
5-329-8 C

Personnel

MEDITATION ENREGISTREE - Composer 783-0829 jour et nuit sauf le mercredi.
4-311-7 C

ON DÉSIRE une place avec personne voyageant de Sainte-Agathe à Winnipeg du lundi au vendredi. Pour plus de renseignements appelez Paulette Rochon 233-8931.
51-276-JNO

ON RECHERCHE tuteur français ou espagnol. Salaire très raisonnable. Composer: 269-2702.
5-327-5 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

agents d'immeubles



40 MILLES AU SUD DE LA VILLE — dans villagae canadien-français. Concession de machines agricoles Versatile "dealership" sur 2 acres de terrain comprenant atelier de travail 40 x 60, un bureau meublé, un camion GMC de ½ tonne, une maison roulo[illegible] de 23 pieds, une machine à souder, un compresseur et [illegible]ieurs autres équipements.

SAINT-MALO — Beau chalet d'été de 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Sur beau lot donnant sur le lac. Eau et égout.

M METRO AGENCIES LTD.

Téléphone: 247-2351

294, rue Marion, Saint-Boniface

Claude Bouchard — Résidence: 257-3883

ROSS REALTY

RUE RITCHOT
Une jolie maison située dans le centre de Saint-Boniface. Environ 2,000 pieds carrés. Le 2e étage et le sous-sol loués comme logis et avec entrée privée. Bon revenu. Grand lot, garage double. Près des moyens de transport et des magasins. Appelez Ed Chénier 222-3579.

775, chemin Sainte-Marie

MOUSSEAU & MILLS REALTY

ST-VITAL — AGE 1½ AN
Bungalow de 3 chambres à coucher fini professionnellement. Salle de récréation, salon et salle à manger en forme de L. Fournaise à l'eau chaude. 3 plomberies. Bar avec évier, et salle de jeux. Grand lot: 85 x 104.

PARC NIAKWA — MAISON D'EXECUTIF
Salon et salle à manger spacieux. Foyer ouvert au salon. 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans toutes les pièces décorées professionnellement. Salle de récréation comprenant bar avec évier. Très grande cuisine avec armoires en chêne solide. Garage attenant avec véranda munie de moustiquaires. 1,600 pieds carrés de demeure.

ST-BONIFACE — $27,200
Bungalow de 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Garage. Près du Centre d'achats Braemar.

ST-BONIFACE — DUPLEX COTE A COTE
Deux chambres à coucher, grande cuisine avec beaucoup d'armoires, évier en acier inoxydable, salon spacieux. Sous-sol complet. CHAQUE COTE loué à $150.00. Grand lot: 40 x 156. Près école Marion.

Pour ces propriétés ou autres transactions immobilières, veuillez appeler Mme Forest — rés.: 284-6458; bur.: 475-3580.

MOUSSEAU & MILLS REALTY

206, chemin Ste-Marie

McKAGUE SIGMAR

Centre Commercial Southdale

256-4356

SOUTHDALE
GARAGE ATTENANT
4 CH. A C.
Pourquoi ne pas visiter cette maison attrayante dans cette région désirable. Elle comprend une salle à manger, une salle familiale avec bar et évier. Il y a aussi un grand lot de 64' x 150' clôturé. Pour visiter appelez Yolande 256-6117 ou 256-4356.

ST-VITAL — $43,900
Ce bungalow de 3½ ans, bien situé, offre tout ce que vous pouvez désirer. 3 chambres à coucher spacieuses, un salon attrayant, une cuisine bien disposée et une salle à manger. La salle de récréation au soubassement est finie d'une façon professionnelle avec bar et évier, lumières à densité réglable et un foyer à bois douillet. 2 plomberies. Le tout situé sur lot de 60 x 104 sans voisin à l'arrière. Pour visiter appelez Louis Carrière 253-2381 ou 256-4356.

ST-PIERRE
64 ACRES — $17,900
A 27 milles au sud de Winnipeg. 64 acres en culture. Bonne terre et écoulement des eaux. Prix raisonnable demandé. Appelez Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

PARC WINDSOR
Belle maison de 3 chambres à coucher située dans Baie tranquille. Elle comprend un salon, une salle à manger, une salle de récréation, plus d'autres commodités. Chambre à coucher supplémentaire au soubassement. Garage attenant et grand lot paysagé avec goût. Pour visiter appelez Robert Fillion 257-2753 ou 256-4356.

EAST KILDONAN
Deux chambres à coucher. Côte à côte. Soubassement complet. Salle de récréation et chambre à coucher supplémentaire en construction au soubassement. Grande plaque en ciment pour stationnement à l'arrière. Nous serons fiers de vous faire visiter. Appelez Robert Fillion 257-2753 ou 256-4356.

ST-VITAL
Ce bungalow attrayant est situé sur un lot 70' x 110', genre parc, sur une rue de St-Vital très tranquille et préférée. Si vous désirez une maison avec une magnifique cour et beaucoup d'arbres... c'est sans doute celle qui vous convient le mieux. Elle comprend un salon attrayant, une salle à manger de bonne grandeur, une cuisine bien disposée, 2 chambres à coucher et un soubassement complet. Pour visiter appelez Louis Carrière 253-2381 ou 256-4356.

ARMAND AYOTTE REALTY LTEE

RUE RITCHOT
Duplex. 4 chambres à coucher au 1er étage et 2 chambres à coucher au 2e. Sur lot de 50' x 120'. Garage pour une seule voiture. Prix demandé: $32,500. Pour visiter appelez Louis Combot 247-5918.

ST-BONIFACE
Rue Notre-Dame. Bungalow de 2 chambres à coucher et soubassement complet. Sur lot de 41 x 125. Ce bungalow est en très bon état et doit être vendu. Prix réduit à $25,500. Pour visiter appelez Louis Combot 247-5918.

"LISTING" EXCLUSIF MAIS NOUS COOPERONS AVEC LES AUTRES AGENTS



ST-BONIFACE — $25,900
Maison de 2 chambres à coucher avec hypothèque CMHC à 8½%.

ST-BONIFACE — $22,900
Maison de famille ou de revenu. 2 salles de bains. Près autobus.

ST-BONIFACE — $21,500
Maison de revenu de 1½ étage. 2 logis. 2 salles de bains et entrées privées.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Deux étages. Maison de revenu ou de famille sur grand lot en face du Parc Provencher.

GIMLI
Beau grand lot avec beaux arbres donnant sur plage.

RUE KITSON
Maison 1½ étage - 1 logis de 2 ch. à c. au premier - Revenu $135.00. 1 logis de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $150.00. 2 salles de bains. Chambre supplémentaire au sous-sol, avec salle de bains de 2 pièces. Revenu $55.00. Garage loué à $15.00 par mois.



NORWOOD
Duplex côte à côte, 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double. Un seul côté ou les deux côtés peuvent être achetés.



ST-VITAL
Joli bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine et salle de bains. Chambre à coucher et salle de bains supplémentaires au soubassement. Très propre. Près des écoles et du transport.

On a besoin d'une bonne maison de 2 ou 3 chambres à coucher à Norwood, soit Hill ou Braemar ou dans les environs de Ferndale.

RUE HORACE
Maison de 1½ étage. 2 logis avec entrées privées. Soubassement complet. Hypothèque à 8½%.

M METRO AGENCIES LTD.

Tél.: 247-2351

294, rue Marion, St-Bonifac

Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 23[illegible] 3510

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

POWERVIEW — GRANDS LOTS 120 x 283 près rivière Winnipeg. Complètement boisés. Prix: seulement $5,900 chacun.

NORWOOD — 2 grandes maisons sur terrain 66 x 122 zoné C2 commercial. Près hôpital St-Boniface. Une aubaine à $32,900 chacune.

LORETTE — Grands lots 80 x 132 ou plus. Boisés et près de rivière. Avec égouts et tuyauterie. Chaque lot arpenté, etc. Prix: $9,500.

SAINT-ADOLPHE — Sur rivière — lot de 3½ acres avec plus de 200 pieds de frontage donnant sur l'eau. Une aubaine à $15,900 seulement.

BUNGALOW DE 4 CHAMBRES A COUCHER, salle familiale, 2 salles de bains. Garage double. Une acre de terrain. A 2½ milles à l'est du village de Ste-Anne. Appelez Paul Fournier.

Noël Bérard : 257-5456
Paul Gagnon : 256-6538
Paul Fournier : 257-0791



DANIS REALTY LTD.

Tél.: 247-8957

519, CH. STE-MARIE — ST-VITAL

PRES HOPITAL ST-BONIFACE
Maison de famille de 3 ch. à c. — grande cuisine — salle à manger — 2 salles de bains — garage et autoport — $1,700 comptant — Prix: $32,900. Possession le 1er juillet — Appelez Aimé Fillion.

MAGASIN D'EPICERIE avec logis pour propriétaire — A 10 milles de la ville — Appelez Belva Smith.

$1,500 COMPTANT — $300.00 P.I.T. PAR MOIS
ST-VITAL — Voilà la vraie maison pour vous — 2 grandes ch. à c. — une vraie belle cuisine avec beaucoup d'armoires — Lot: 50 pieds — Située près de Glenwood Community Club — Appelez Aimé Fillion.

RUE TRAVERSE — Maison de 1½ étage convenable pour 2 familles — $33,900 — Appelez Ada Guénette.

RUE BLENHEIM — Très b[illegible] VENDU [illegible]ison de 2 ch. à c. plus une 3e à la cave — $34,90[illegible] [illegible]pelez Claude Fillion.

NORWOOD — Maison de 4 ch. à c. — cave complète — Taxes basses — $2,000 comptant et $334.00 P.I.T. par mois — Prix: $33,900 — Appelez Yvette Pelletier.

MAISON SPECIALE
Si vous aimez une grande cuisi[illegible] — un beau grand salon — une salle à manger à un pa[illegible] VENDU [illegible]atio — un système d'aspiration central VOUS A[illegible]EZ SANS DOUTE cette jolie maison sur la rue Kitso[illegible] pour $43,500.

Aime FILLION: 256-4762
Belva SMITH: 453-7424
Claude FILLION: 257-1765
Ada GUENETTE: 247-5903
Yvette PELLETIER: 247-2372
Carole GAUTHIER: 233-1214